HISTOIRE

DE

L'INSTITUT ROYAL DES AVEUGLES

À COPENHAGUE

AVEC LES DÉBUTS DE LA CAUSE DES AVEUGLES
ET SON DÉVELOPPEMENT EN DANEMARK

PAR

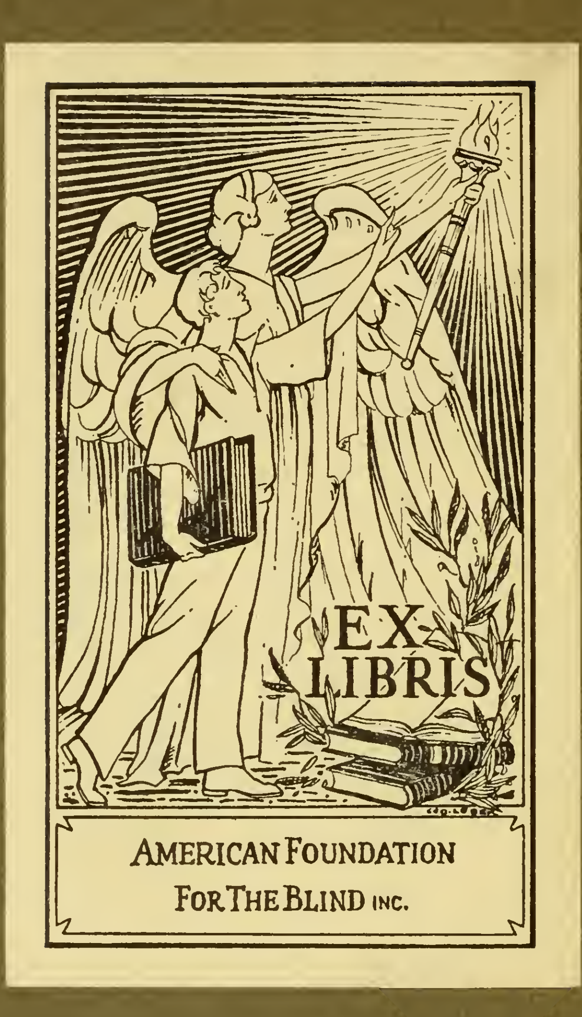
J. MOLDENHAWER

CONSEILLER DE CONFÉRENCE, ANCIEN DIRECTEUR DE L'INSTITUT ROYAL
DES AVEUGLES DE COPENHAGUE
MEMBRE DE LA DIRECTION DE L'INSTITUT

ABRÉGÉ D'UN OUVRAGE DANOIS DU MÊME TITRE

PUBLIÉ AVEC L'ASSISTANCE DU MINISTÈRE DES CULTES
ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN DANEMARK

COPENHAGUE
IMPRIMERIE DE HOLGER MEYER
1907


EX LIBRIS
AMERICAN FOUNDATION
FOR THE BLIND INC.

HISTOIRE DE L'INSTITUT ROYAL DES AVEUGLES À COPENHAGUE.





HISTOIRE

DE

L'INSTITUT ROYAL DES AVEUGLES

À COPENHAGUE

AVEC LES DÉBUTS DE LA CAUSE DES AVEUGLES
ET SON DÉVELOPPEMENT EN DANEMARK

PAR

J. MOLDENHAWER

CONSEILLER DE CONFÉRENCE, ANCIEN DIRECTEUR DE L'INSTITUT ROYAL
DES AVEUGLES DE COPENHAGUE
MEMBRE DE LA DIRECTION DE L'INSTITUT

ABREGE D'UN OUVRAGE DANOIS DU MÊME TITRE

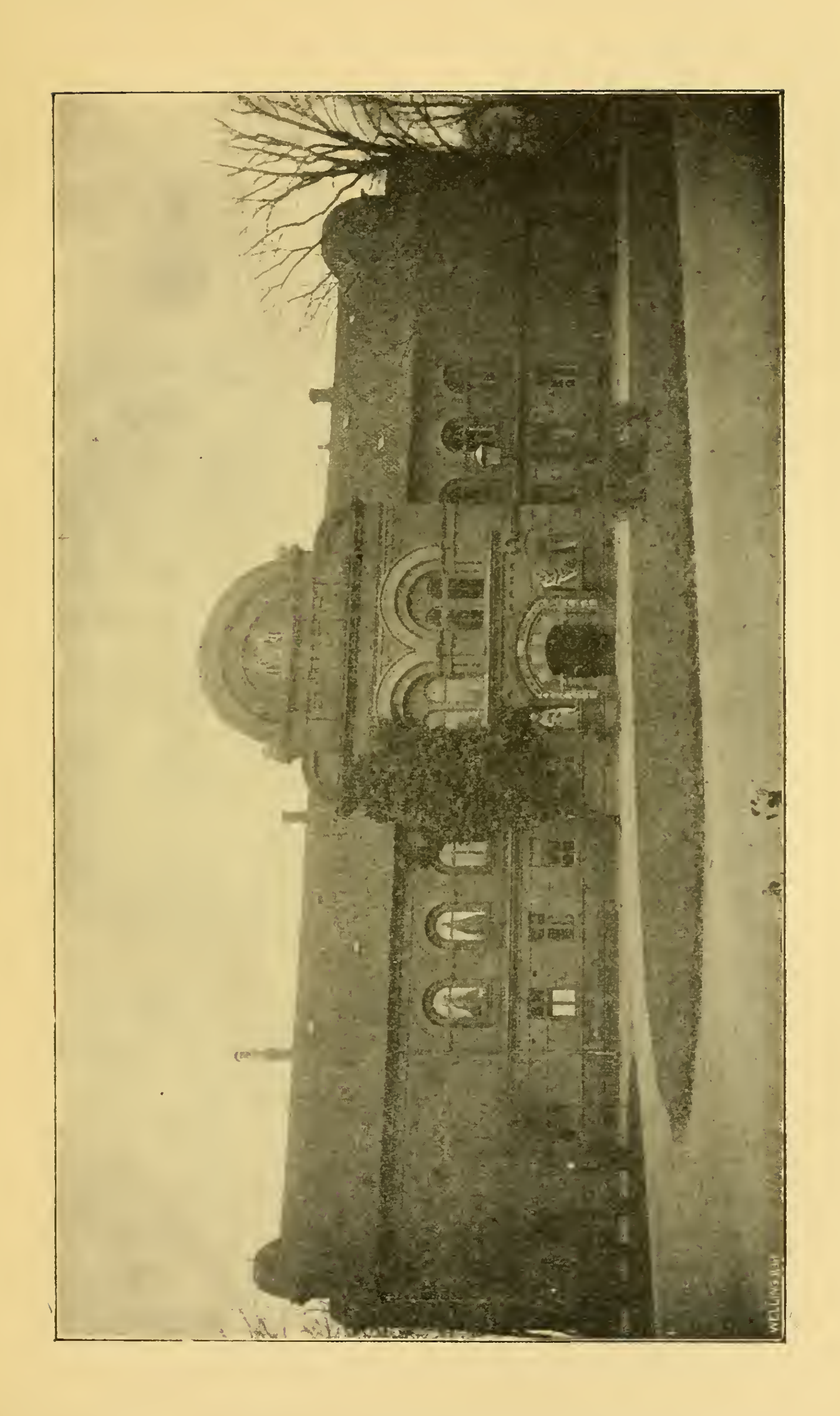
PUBLIÉ AVEC L'ASSISTANCE DU MINISTÈRE DES CULTES
ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN DANEMARK

COPENHAGUE

IMPRIMERIE DE HOLGER MEYER

1907

TRADUIT EN COLLABORATION
AVEC L'AUTEUR PAR MADEM. *K. GOOS*, TRADUCTRICE AUTORISÉE



INTRODUCTION.

Cette publication de l'historique de l'Institut Royal des Aveugles à Copenhague et des aveugles en Danemark, présentée à l'étranger, est une édition abrégée d'un livre sur le même sujet que l'auteur a écrit en danois pendant sa dernière année d'exercice comme directeur de l'Institut en question, situation qu'il a exercée pendant 47 ans, depuis la fondation de l'Institut en 1858.

C'est le maintien en fonctions du même Directeur pendant de si longues années qui a causé et rendu possible un développement regulier et ininterrompu dans une voie fixée. Les démarches faites pour consolider l'œuvre et obtenir des résultats pratiques ont été fécondées par la même pensée fondamentale de l'Institut.

Il faut donc supposer qu'un exposé de ce développement en Danemark aura un certain intérêt pour eux qui travaillent dans le même but ou qui d'autre manière etudient ou développent cette question dans les autres pays.

Je finirai en exprimant le vœu que cette contribution modeste à la solution de la question internationale des aveugles soit accueillie avec bienveillance par mes collègues et par les autres amis des aveugles.

Copenhague, au mois de mars 1907.

L'auteur.



J. MOLDENHAWER

CONSEILLER DE CONFÉRENCE

ANCIEN DIRECTEUR DE L'INSTITUT ROYAL

DES AVEUGLES A COPENHAGUE

Origine et premier développement de l'Education et de l'Assistance des Aveugles.

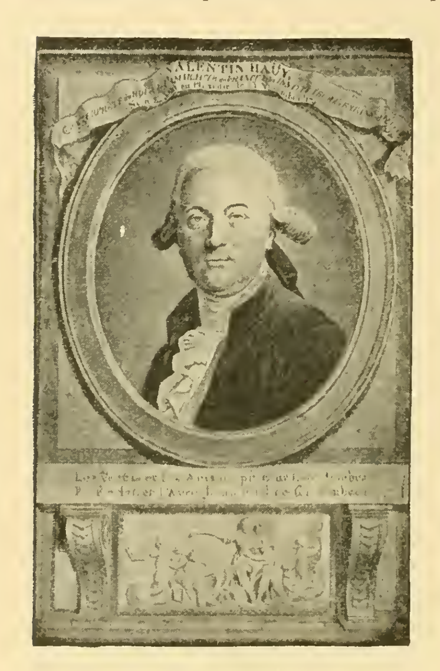
Jusqu'a la fin du 18ème siécle on n'avait rien fait pour l'éducation des aveugles sauf pour quelques'uns d'entre eux qui avaient reçu un enseignement particulier dans leur famille. Il était donc extrèmement rare qu'un aveugle occupât une position dans la société où qu'il se fît remarquer par son talent ou son habileté. Si cela arrivait de loin en loin, c'etait un objet d'admiration ou d'étonnement qui n'évoquait aucune pensée féconde, qui ne provoquait aucun effort capable d'améliorer le sort des aveugles.

La création à Paris en 1784, par Valentin Haüy, du premier institut d'aveugles était donc pour la civilisation une conquète d'un intérêt général, d'un intérêt humain qui prouvait autant de courage que d'indépendance personnelle.

Haüy a raconté lui-même dans son « Essai sur l'éducation des aveugles » dédié au roi de France comment il conçut l'idée de cette œuvre philanthropique. En assistant à un concert donné par un orchestre de huit ou dix aveugles, il se sentit révolté par la grossièreté avec laquelle on se moquait de la cécité. Les membres de l'orchestre portaient des lunettes, et sur le pupitre à musique on avait mis des cahiers de notes ordinaires. Ce triste spectacle amusait le public et le faisait rire bruyamment. Mais chez Haüy cela éveilla la pensée d'améliorer l'état intellectuel et matériel des aveugles. Il conçut de suite l'idée qu'il était possible de leur procurer réellement

les moyens de culture musicale et littéraire qu'on affectait sous une apparence ridicule de mettre à leur disposition.

« Puisque les aveugles peuvent connaître les choses par leurs différentes formes, puisqu'ils peuvent distinguer la valeur des pièces de monnaie, pourquoi », pensait Haüy, « ne reconnaîtraient-ils pas dans la musique un do d'un sol, ou bien dans l'écriture un A d'un B? » Plusieurs expériences contribuèrent à faire accroître encore le zèle de Haüy pour améliorer le bien-être intellectuel des aveugles. Il raconte, entre autres, comment il remarqua qu'un garçon aveugle, bien doué, écoutant son frère voyant qui lisait à haute voix, le reprenait de ses fautes. L'aveugle désirait que son frère lût dans ses livres scolaires, mais celui-ci n'avait aucune envie de le satisfaire. Haüy s'appliqua donc à procurer aux aveugles les moyens d'augmenter leurs connaissances sans qu'ils eussent à se préoccuper de la bonne volonté ou du manque de complaisance des autres.



Valentin Haüy.

Haüy dit, qu'à ce moment, il avait grand besoin d'encouragement afin de surmonter les difficultés de la cause. Alors arriva de Vienne à Paris la cantatrice aveugle Mlle. Paradis. Elle montra à Haüy les essais faits par elle-même et par son professeur, Weissembourg, également aveugle. Haüy s'enquit encore des autres moyens de communication autrefois inventés par des aveugles et il fit des essais en y ajoutant ce qu'il avait inventé lui-même. C'est ainsi qu'il

établit un programme d'enseignement. Il rechercha une personne avec laquelle il pût expérimenter cet ensemble de procédés. Il fit connaissance avec François le Sueur qui, devenu aveugle dès sa plus tendre enfance, avait alors 17 ans et n'avait encore reçue aucune instruction. Ce jeune homme était d'une famille honnête vivant pauvrement, il allait à l'entrée de l'église demander l'aumône ainsi que le faisaient d'autres aveugles. Lorsque Haüy commença à l'instruire, son élève montra beaucoup de facilité et fit de rapides progrès. Haüy fit constater les résultats par une réunion académique tout en émettant quelques réflexions sur l'instruction des aveugles. Le président de cette réunion M. Le Noir, magistrat estimé, étudia les premiers essais de Haüy, s'y intéressa et sut assurer à l'œuvre naissante la bienveillance de plusieurs hommes célèbres.

Ce fut la société philanthropique qui fonda l'institut des aveugles à Paris et le soutint dès sa fondation en secourant les élèves aveugles, soit par ses propres moyens, soit par des subventions de bienfaisance venues du dehors, soit enfin par les dons des personnes qui venaient voir leurs ouvrages. La société accorda une subvention mensuelle de douze livres chacune à 12 enfants aveugles dont l'instruction fut confiée à Haüy qui laissa aux enfants le gain produit par leur travail. Le public ne tarda à suivre ces essais avec une sympathique conviction; il ne craignit plus comme au commencement que l'enseignement réalisé par le toucher comme moyen fut basé sur une faculté particulière à un seul individu; il ne douta plus que le procédé pût être efficacement appliqué à l'éducation de la plupart des aveugles. Sur 14 enfants aveugles, auxquels on enseigna les notions préliminaires, 3 seulement ne firent que de lents progrès. Haüy fit observer que ces retardataires avaient encore conservé un peu de vue et que pour cette raison le toucher se développait moins vite chez eux que chez d'autres, complètement aveugles. Il s'agit alors d'obtenir que les savants se prononçassent favorablement sur les moyens employés. L'académie des

sciences se chargea de ce travail et écrivit un rapport constatant les bons résultats qu'on avait obtenus. Le rapport dit : « L'académie des sciences appelée à juger la méthode de Haüy reconnait que beaucoup de tentatives et de moyens épars ont été tentés jusque-là avec plus ou moins de succès, pour instruire les aveugles, mais que personne n'avait encore songé à rassembler ces différents moyens, à les discuter, et à en former une méthode suivie et complète ». On rivalisa d'efforts pour obtenir les ressources nécessaires à la construction d'un bâtiment destiné à l'Institut et de tous côtés l'argent afflua. « L'académie royale de musique » exécuta un concert au profit de l'instruction des enfants aveugles. Dans le Lycée, dans le Musée et dans bien d'autres endroits, les élèves allaient réciter les éléments de la lecture, du calcul etc. Les représentations eurent lieu pendant de nombreuses soirées et furent terminées par des cotisations pour faire vivre l'œuvre, cet argent fut envoyé au local de la société philanthropique. Ces subventions permirent bientôt l'admission de 30 enfants aveugles à l'enseignement de Haüy.

Parmi les appareils auxiliaires employés autrefois par les aveugles et que Haüy étudia et fit refaire pour s'en servir ensuite, il convient de citer la planche à calcul construite par Saunderson, professeur aveugle à l'université de Cambridge; les lettres séparées, en relief, grâce auxquelles « l'aveugle de Puysaux », enseignait son fils voyant — lettres employées aussi par Madame de Salignac et par Lamoureux —; la carte géographique par Weissenbourg, aveugle; une plume en métal sans coupure pour l'ecriture en relief et la machine d'imprimerie pour correspondance, inventée par le mécanicien von Kempelen et employée par Mlle Paradis. L'impression en relief était une invention d'Haüy. Puis Haüy projeta un : « plan général d'Institution pour les enfants aveugles ».

Il faut citer parmi les écrits édités à cette époque : « Précis

historique de l'Institut des enfants aveugles » par Haüy et « Notice historique sur l'établissement des jeunes aveugles » par Gaillod, élève de Haüy, imprimé en relief.

Le 26 décembre 1786 24 élèves de l'Institut furent examinés à la cour de Versailles, devant le roi et la famille royale, ainsi qu'un enfant voyant instruit par des aveugles. Le programme de cette représentation donne une idée nette et détaillée de la vie qui fut menée dans l'institut de Haüy à ce moment-là. Les aveugles exécutaient plusieurs ouvrages manuels, et au moment ou le roi entra, plusieurs d'entre eux quittèrent leur ouvrage pour exécuter une symphonie à plusieurs instruments, tandis que les autres continuaient à travailler. L'orchestre se composait de 4 violons, 1 alte, 1 basse, 2 flûtes, 2 cors et 1 piano. Quant aux travaux 2 élèves filaient, 4 faisaient du tricot, 3 de la corderie, 1 de la sangle, 1 des tresses à carnassière, 2 des lacets à boisseau, 4 du filet, 1 des modèles en cire, 2 composaient, 2 imprimaient, 1 reliait.

Le nommé Huard composa sous la dictée d'après un livre français une phrase choisie par S. M. Il paraît qu'il récita aussi devant le roi une ode dont il était l'auteur. Cette ode a été imprimée plusieurs fois.

Le nommé le Sueur, hors de la salle au moment de la dictée en question, entra ensuite, lut la phrase qui venait d'être écrite avec des caractères mobiles et distribua ces caractères dans leurs cases. Puis il exécuta un problème d'arithmétique. Le nommé enfant clairvoyant, âgé d'un peu plus de 4 ans et recevant l'instruction par un aveugle, subit un examen de lecture. Les autres parties du programme étaient les suivantes : Plusieurs aveugles liront à livre ouvert. Le Sueur lira une phrase donnée écrite en relief sur le papier. Le même composera une planche d'imprimerie à l'usage des clairvoyants, tandis que Huard en composera une à l'usage des aveugles. Le Sueur fera différents exercices géographiques à l'aide de cartes en relief.

Au départ de leurs majestés et de la famille royale les élèves chantèrent un hymne qui se termina par l'exécution

d'un rondeau en symphonie. Cet hymne était, dît-on, justement celui donné au commencement de l'année par les artistes de l'Académie royale de musique, et on décida qu'il ferait désormais partie des exercices des jeunes aveugles. Puis les élèves présentés restèrent huit jours au château, comme invités du roi. Peu de temps après cette visite, Haüy publia le livre, déjà mentionné et intitulé : « Essai sur l'éducation des aveugles ».

Il est intéressant de connaître les paroles prononcées par Haüy concernant l'importance de la musique pour ses élèves : « En traçant le plan d'éducation des aveugles, je n'avais d'abord regardé la musique que comme un accessoire propre à les délasser de leurs travaux. Mais les dispositions naturelles de la plupart des aveugles pour cet art, les ressources qu'il peut fournir à plusieurs d'entre eux, l'intérêt qu'il paraît inspirer aux personnes qui daignent assister à nos exercices, tout nous a forcés de sacrifier notre propre opinion à l'utilité générale. Les aveugles sont naturellement doués pour cet art. Un nombre considérable d'entre eux, dénués d'autres moyens d'existence saisissent avec empressement, par besoin, une profession vers laquelle leur goût les entraînait déjà. Notre institut va leur offrir l'aide qui leur manquait soit pour l'étude, soit pour la pratique de leur art ». Il prie du reste ses lecteurs de ne considérer la musique qu'ils entendent dans les exercices des enfants aveugles que comme un délassement honnête qu'il s'est vu forcé d'accorder à ses élèves. Quant aux travaux manuels il dit : « Nous ne craignons pas de dire, que si nous continuons à être secondés, nous parviendrons un jour à mettre tous les aveugles à l'abri de l'indigence en les occupant d'une manière fructueuse ». Les années suivantes donnèrent une grande renommée à l'orchestre et au chœur et à partir de 1790 il arriva assez souvent que différentes églises demandèrent à Haüy de laisser ses élèves aveugles exécuter des messes en musique.

Quelques-uns des élèves de Haüy étaient devenus professeurs d'enfants voyants. C'est pourquoi H. en 1789 ouvrit pour des

enfants voyants des deux sexes une école dans laquelle des professeurs aveugles, hommes et femmes enseignaient la lecture, la grammaire, le calcul, la géographie, l'histoire. Un professeur voyant enseignait l'écriture et le dessin. Cette école fut dissoute en 1791.

Jusque-là la société philanthropique avait soutenu l'institut; mais les troubles de la révolution amenèrent la dispersion de cette société; l'institut perdit ainsi son meilleur soutien et fut en danger de disparaître. Mais l'état s'occupa alors des aveugles et reconnut en 1791 comme institut national la création de Haüy.

Pourtant l'Institut n'était pas sauvé et la décadence dura jusqu'en 1814. Quand l'état se chargea de cet établissement il le réunit d'abord à l'Institut des sourds-muets de sorte qu'ils eurent une administration commune, et pendant cette période il finit par n'être plus une école que de nom. Après la séparation des deux groupes l'Institut des aveugles fut réorganisé, mais il eut plutôt le caractère d'une maison de travail que d'une école, et le nom : « Institut des Aveugles-nés » fut remplacé par celui de : « Institut des aveugles travailleurs ».

Après une période de grande indigence pour l'Institut, il fut en 1800 réuni au célèbre établissement des Quinze-vingts. Ce n'est qu'en 1815 que le directeur à cette époque, le docteur Guillet, réussit à dissoudre cette réunion en réorganisant à part l'école des jeunes aveugles.

Dans son ouvrage « L'Institut des jeunes aveugles de Paris, son histoire et ses procédés d'enseignement », Guadet dit page 63 : « Pendant qu'en France l'institut des aveugles dégénérait, pendant que les procédés d'Haüy y étaient, pour ainsi dire, mis en oubli, l'Europe entière avait compris tout ce qu'il y avait d'admirable dans ces institut, dans ces procédés; elle avait compris que s'il y avait eu, pour le premier instituteur des aveugles, un honneur éternel à ouvrir une nouvelle voie dans le champ de l'intelligence humaine, à appeler à la vie intellectuelle une classe d'êtres jusque-là

morts à la société, c'était un devoir sacré pour tout pays civilisé de s'associer à son œuvre, et elle ouvrait des écoles aux enfants aveugles : la Russie, la Grande-Bretagne, l'Autriche, le Danemark, la Hollande, la Suisse, possédaient déjà des instituts à l'instar de celui de France » — au moment où l'institut français commença en 1814 une période de renaissance.

Déjà en 1802 Haüy mécontent de sa position l'avait abandonnée et avait fondé pour les aveugles une école privée qui porta pendant quelques années le nom de « Musée des aveugles ». En 1806, sur l'invitation du tsar il se rendit à St. Petersbourg avec sa femme et son fils pour y fonder un institut d'après sa méthode. Séjournant à Berlin pendant le voyage il demanda au docteur Zeune de s'efforcer d'y faire fonder un institut où l'on enseignerait d'après sa méthode. Pour hâter la conclusion de cette affaire Haüy démontra au roi et à une assemblée nombreuse les résultats obtenus pour lui avec son élève aveugle, Fournier, qui l'accompagnait. Zeune, homme cultivé sous bien des rapports, fit fonder un institut qui entra en activité la même année sous sa direction et qui devait comprendre provisoirement 4 élèves. Son premier écolier fut Vilh. Engel. Grâce à la persévérance de Zeune, son institution continua de vivre malgré la déclaration de guerre. La guerre terminée, l'Institut fut agrandi, on lui donna un bâtiment indépendant et il reçut une subvention de l'Etat. L'âge d'admission était de 9 à 12 ans, on admettait également des externes.

Arrivé à St. Petersbourg Haüy y démontra ainsi qu'à Berlin, grâce à Fournier les résultats de sa méthode, et on fonda en 1807 un institut qui fut dirigé par lui jusqu'en 1817; les frais furent supportés, soit par l'empereur, soit par l'orphelinat, soit par des particuliers. Les enfants furent admis à l'âge de 7 à 12 ans et demeurèrent dans l'Institut jusqu'à l'âge de 18 à 20 ans.

D'autres instituts ne furent fondés en France qu'après 1825.

Quelques années après la fondation de l'Institut des aveugles à Paris on créa le premier « asile » anglais des aveugles (un institut d'aveugles). Un citoyen de Liverpool nommé Pudsey Dawson ouvrit en 1791 une souscription afin de fonder un établissement qui pût enseigner aux enfants aveugles les travaux manuels et la musique. L'établissement s'ouvrit la même année sous le nom de : school for the indigent blind (école pour les aveugles pauvres); il avait un but pratique en essayant de procurer désormais aux aveugles un gagne-pain comme artisans ou musiciens, surtout comme organistes. — En 1793 on fonda à Edinburgh un « asile » pour les aveugles pauvres et travailleurs. Le Dr. Johnstone, pasteur à North Leith, se dévoua pour cette cause; il y fut engagé par David Müller, aveugle, qui gagnant sa vie comme professeur était mu par la pensée de procurer aussi à d'autres aveugles le moyen de subvenir à leurs besoins par une honnête activité. Johnstone se mit en relations avec Haüy et provoqua une souscription pour la fondation d'un asile d'aveugles. A la fin de 1793 cet établissement fut ouvert dans des bâtiments loués avec 9 hommes aveugles. On ne fit pas entrer des femmes aveugles. Grâce à des donations et à des legs le capital de l'Institut augmenta à un tel point qu'on put acheter en 1806 une maison qui fut aménagée en école pour des hommes aveugles. On ne fonda qu'en 1822 un établissement de filles aveugles.

« L'asile des aveugles » (ou école industrielle des aveugles) à Bristol fut fondé en 1793 et « l'école des aveugles pauvres » à Londres fut fondée en 1799. En 1805 on fonda l'établissement des aveugles à Norwich, et en 1810 celui de Dublin.

Les anciens établissements anglais d'aveugles nommés ici n'étaient en somme que des établissements d'industrie technique, les élèves étaient à considérer comme des apprentis, dans quelques cas spéciaux comme des élèves-musiciens; on employait quelquefois aussi ces établissements comme des maisons de travail, n'ayant pas encore de véritables écoles d'aveugles. Le peu d'enseignement intellectuel qu'on y donnait était surtout

religieux et se faisait oralement. On n'avait pas encore de matériel d'enseignement.

Peu à peu on fonda un nombre considérable d'instituts de ce genre dans le royaume uni; quoiqu'on augmentât par ci et par là le nombre des leçons et des branches plus qu'autrefois, ce ne fut qu'en s'efforçant de se procurer des livres en relief qu'on fonda de véritables écoles d'aveugles et qu'on put penser sérieusement à donner un enseignement intellectuel aux aveugles.



J. W. Klein.

A Vienne on essaya aussi par initiative personnelle d'enseigner les aveugles.

Johann W. Klein d'Allerheim près de Nœrdlingen en Bavière avait, comme préposé d'un district des pauvres, fait la connaissance d'un garçon âgé de 9 ans, nommé J. Braun, qui avait perdu la vue à l'âge de 2 ans par suite de la petite vérole. Par des moyens spéciaux il essaya de lui donner des connaissances générales et de lui faire gagner une partie de son existence en exécutant des ouvrages faciles. Klein dit dans sa revue : « Histoire de l'enseignement des aveugles et des établissements d'aveugles en Allemagne ainsi que des établissements d'aveugles dans d'autres pays », qu'il avait commencé ses essais en 1804, mais que François Gaheis avait déjà avant cette époque formulé une proposition qui n'avait pas été suivie d'effet de créer un établissement d'aveugles. « En dehors de l'Institut d'aveugles fondé en 1784 à Paris par Haüy », continue Klein, « il n'y avait pas d'autre établisse-

ment sur le continent, et comme je n'avais aucune occasion de connaître la méthode qu'on y suivait je ne pouvais trouver les moyens d'instruire mon élève aveugle que par voie naturelle et dans la particularité de sa condition » (savoir la cécité). Le développement de J. Braun, son premier élève, a été décrit par Klein sous le titre : « description d'un essai heureux fait pour instruire des enfants aveugles pour l'utilité de la société » dans une brochure publiée en quatre éditions de 1805 à 1822. Parmi les travaux pouvant servir aux aveugles J. Braun a appris le tissage des filets pour attraper les oiseaux et les poissons, la dentelle et le tricotage; il apprit aussi à faire des portefeuilles, des étuis à aiguilles, des écritoires, des boîtes et de petites corbeilles de papier, de papier mâché et cuir, enfin à enduire ceux-là de papier bariolé.

L'empereur ayant eu connaissance de ces faits chargea la commission de la cour s'occupant de la bienfaisance d'examiner provisoirement l'élève aveugle, ce qui eut lieu le 6 août 1805. Le jugement rendu dit : « La méthode d'instruction est bien trouvée, conforme au but et façile à employer, parce qu'on cherche d'abord partout à s'inspirer de la nature même, à contenter de la manière la plus courte et la plus simple les exigences survenant par le mal particulier et de fournir dans ce but les moyens nécessaires tout en considérant moins ce qui pourrait évoquer l'admiration et la sensation que ce qui peut être pratique et utile ».

En 1806 Klein se chargea d'un nouvel élève et en 1808 grâce à un traitement convenable il fut en situation de se dévouer exclusivement à son œuvre. A l'aide de ressources prises sur des fonds publics, on plaça chez lui 8 élèves pour être élevés et traités et on l'autorisa à recevoir aussi d'autres enfants aveugles dont la pension fut payée par les parents ou d'autres personnes. L'institut étant fait pour les enfants pauvres, on borna l'enseignement à des connaissances élementaires sur les objets qu'il fallait faire comprendre aux élèves hors d'état de les voir eux-mêmes, puis on enseigna la religion et le calcul mental, on poursuivit en outre le

développement de l'habileté tactile qui dans la vie journalière pouvait rendre les élèves moins dépendants du secours d'autres personnes, leur permettre de s'utiliser et de gagner quelque chose par des travaux manuels; enfin on enseigna la musique, moins comme gagne-pain que comme moyen de récréation et d'encouragement pour les aveugles eux-mêmes. L'enseignement de la lecture, de l'écriture en relief, de l'écriture du calcul avec des chiffres, de la géographie, de l'histoire et des sciences plus élevées fut réservé aux enfants éminents ou aux aveugles aisés prenant part à l'enseignement de l'Institut. La nouveauté de cette entreprise et les progrès étonnants faits par quelques élèves bien doués attirèrent l'attention générale. Klein dit comment l'institut de Vienne servit de modèle à d'autres instituts et comment de jeunes hommes soit par initiative personnelle, soit par mission de leur gouvernement vinrent à Vienne pour apprendre la méthode d'instruction des aveugles. L'école privée de Klein, subventionnée par l'état fut reconnue école d'état en 1816. L'âge de l'entrée fut de 7 à 12 ans et les élèves, pour être admis devaient n'avoir d'autres défauts du corps que la cécité et ne pas être atteints de faiblesse d'esprit. Le séjour devait être de 6 ans, au plus de 8.

Klein publia en 1819 son écrit détaillé de l'enseignement des aveugles : « Lehrbuch zum Unterrichte der Blinden », un des travaux les plus importants de la littérature peu considérable traitant des aveugles.

Les autres instituts de l'Autriche et de la Hongrie datent tous d'une époque ultérieure à 1820.

En Allemagne on fonda, comme nous venons de le dire, un institut à Berlin en 1806, puis vint l'institut de Dresde fondé par le dr. E. G. Flemming de Jüterbog et érigé en institut d'état en 1835. L'institut de Breslau fut fondé en 1819; les autres instituts sont plus récents.

En 1806 Per A. Borg à Stockholm commença à enseigner une fille aveugle nommée Seyerling; mais par la suite il

s'intéressa surtout aux sourds-muets. L'institut qui jusqu'à 1816 n'avait reçu que 8 aveugles cessa complètement à ce moment d'en recevoir. Ce ne fut qu'en 1844, lorsque l'état donna « Ofre Manilla » pour la fondation d'un institut d'aveugles et accorda les ressources pour l'admission de 13 élèves, qu'on pût établir la base d'enseignement suivi pour les aveugles en Suède. La section des garçons fut ouverte en 1846, la section des filles en 1847. Borg s'absenta de 1823 à 1828 parce qu'il fut appelé en Portugal pour y fonder un institut destiné aux sourds-muets et aux aveugles.

En 1808 on fonda un institut d'aveugles à Amsterdam. La fondation était surtout due aux Francs-maçons qui dans l'avenir s'occupèrent de la direction. On admit des enfants dès l'âge de 4 à 5 ans et ils pouvaient rester à l'institut jusqu'à l'âge de 18 à 20 ans. Les enfants furent instruits dans les branches ordinaires, sauf l'écriture et dans différents ouvrages manuels tels que le filetage, le tricotage, le tressage, la vannerie etc.

En Suisse, patrie de Pestalozzi et de Fellenberg, on avait aussi l'attention fixée sur les aveugles; en 1809 « la société d'assistance » de Zürich fonda sur la proposition de son président, le médecin Hirzel, un établissement d'éducation non seulement pour les jeunes aveugles, mais aussi pour les aveugles adultes. L'âge d'entrée fut de 10 ans à 30 ans. Plus tard on essaya de transformer en institut national l'Institut de Zürich. Ce projet ayant échoué, on résolut de joindre un institut de sourds-muets à l'institut des aveugles. Cet arrangement date de 1826. Dans d'autres endroits c'étaient toujours les sections de sourds-muets qui étaient les premières créées; ici ce fut le contraire. En général on séparait ces deux catégories bien différentes. A Zürich il n'en était pas ainsi; sauf qu'on les instruisait (comme à Manilla en Suède) alternativement dans des leçons données par les mêmes professeurs, Klein, dans

son histoire de l'enseignement des aveugles, dit : « Au commencement les aveugles et les sourds-muets étaient réservés et gênés à l'égard les uns des autres. Les aveugles montraient une sorte de crainte vis-à-vis des sourds-muets, les considérant à cause de leur manque de parole, comme des êtres d'une classe inférieure; les sourds-muets considéraient les aveugles comme des êtres gauches et dépendants. Ils se moquaient d'eux et les taquinaient même. Peu à peu le rapprochement se faisait. Les aveugles se confiaient aux sourds-muets comme à leurs conducteurs et ceux-ci très touchés montraient leur estime pour l'habileté des aveugles et les aidaient dans leurs travaux. » Klein dit aussi que plus tard la conversation de ces êtres si différents se faisait assez facilement de cette manière que le sourd-muet moyennant sa vue exercée lisait sur les lèvres de l'aveugle ce qu'il disait, et que l'aveugle par sa bonne ouïe comprenait la parole moins distincte du sourd-muet. Malgré cette description qui s'accorde bien avec la conception de l'institut de Zürich on ne peut pourtant pas se défendre de croire qu'une telle réunion d'enfants si différents est peu naturelle et peu favorable au développement des deux parties.

L'institut suivant fut celui de Copenhague.

L'ancien Institut royal de Copenhague.

Fondation — Période d'organisation.

La fondation de cet institut fut l'œuvre de la société de : *Kæden* (la chaîne). On lit dans le procès verbal de « l'Institut royal des aveugles » : « En 1811 le 1er juin on organisa l'institut des aveugles, précédemment fondé par une société de bienfaisants bourgeois et bourgeoises, soutenu et protégé par Fréderic VI, le père du pays ».

Voici l'origine de la fondation de cet institut. En 1810, pendant la fête de renouvellement d'une Association, son premier président Son Excellence v. Hauch, maréchal supérieur de la cour, pensa que les fonds considérables dont disposait la société lui permettaient d'étendre son action et de travailler utilement au dehors. Son Excellence engagea les sociétaires à présenter des propositions parmi lesquelles on pourrait choisir. Plusieurs d'entre eux ne tardèrent pas à se conformer à cette proposition. Parmi les projets présentés le meilleur semblait être celui de Brorson, pasteur et professeur agrégé qui avait deux aveugles entre ceux qu'il préparait pour la confirmation publique. Il avait pour but d'établir un institut d'instruction et de secours pour les aveugles. Son Excellence adressa alors une circulaire aux membres de la société; ceux-ci par des subventions, pourvurent aux dépenses nécessaires de l'Institut. Brorson dressa un plan de l'institut. Ce plan approuvé, on décida le 1er juin que l'institut ouvrirait quelques jours après avec un nombre de 12 enfants. Sa Majesté le roi permit de donner au nouvel établissement le nom d'Institut royal, et il promit sa protection.



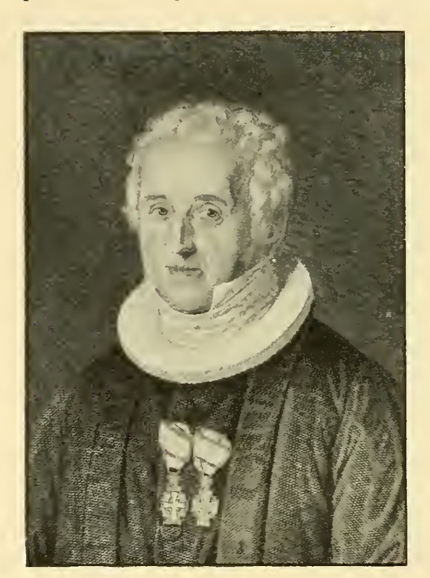
A. W. v. Hauch.

On examina alors médicalement les aveugles; 10 sujets furent reconnus capables d'admission. Le 10 juin l'institut ouvrit dans quelques pièces louées.

Les subventions privées avaient fourni une somme de 10,900 Rdl. (1 Rdl. = 2 couronnes), qui forma le capital

initial de l'Institut. La direction de la société de « Kæden » se chargea de l'administration de l'Institut royal; on choisit 2 commissions, l'une pour l'enseignement, l'autre pour l'économat et chacune d'elles nomma un membre de la direction.

Le projet dressé par Brorson fut présenté à l'approbation du roi; on décida qu'on garderait les élèves non seulement pendant le jour, mais encore pendant la nuit, et que la direction viendrait tous les mois pour faire l'inspection. On institua un registre-journal sur lequel on devait consigner toutes les observations nécessaires à la bonne marche et au perfectionnement de l'œuvre. On ne pensa pas à la ressource de donner la surveillance générale à un directeur responsable. On décida d'admettre de préférence ceux qui étaient parfaitement aveugles, sans refuser toutefois les enfants, n'ayant gardé qu'un peu de vue.



Chr. Fr. Brorson.

Le roi avait accordé le 1er septembre une somme de 1000 Rd. pour chacune des trois premières années. Le mois suivant le roi décida de continuer cette donation annuelle tant que l'exigerait le bon fonctionnement de l'Institut.

Au mois de janvier le roi consentit un prêt de 20,000 Rdl., qui devait lui être remboursé jusqu'à paiement intégral par la retenue de la subvention annuelle de 1000 Rdl.

On voit que l'institut pouvait se réjouir dès l'origine de la protection du roi, protection d'un caractère patriarcal. Le prince royal Christian Frédéric s'intéressait aussi à l'institut.

Le projet dit : « Nous voulons faire de nos aveugles des

citoyens utiles à la société, ils ne doivent plus être mendiants. Il faut qu'ils apprennent un métier afin de pouvoir gagner leur pain, sinon totalement, du moins en partie. » « Nous voulons que les aveugles se sentent moins malheureux pendant et par notre instruction ».

Puis on dit qu'on veut, non seulement leur apprendre un métier, mais aussi développer leur esprit, leur expliquer bien des choses et ouvrir leur cœur à de nobles sentiments.

Mais il n'existait pas encore un véritable programme d'enseignement préparatoire avec leçons de choses, ouvrages de Frœbel etc.

A l'origine la société ne fit admettre que des aveugles de la capitale.

Les matières enseignées étaient les suivantes : religion — calcul — histoire — géographie — histoire naturelle — musique — ouvrages manuels. Pour la langue maternelle on avait des récitations de vers et la lecture aux élèves. La musique comprenait d'abord : la flûte — la clarinette — le violon et quelquefois l'orgue. Le piano ne fut guère employé qu'en 1853, lorsque V. Schiœtt, membre de la chapelle royale fit un premier essai avec L. Bendixen qui fut encore instruit après son entrée dans le nouvel institut et jusqu'à sa mort. Plusieurs filles apprenaient la guitare pour pouvoir s'accompagner au chant. Les ouvrages manuels étaient : le tricotage, le filet, les ouvrages en papier mâché et pendant quelques années la vannerie.

Pour la gymnastique et la danse on avait plus tard trois leçons par semaine.

Le 8 septembre 1812, on envoya dans la plupart des villes danoises et norvégiennes des demandes de statistique concernant le nombre des aveugles existants et l'on annonça qu'on allait constituer une commission pour s'occuper de l'enseignement et de l'assistance des aveugles en exprimant le désir que la direction de l'institut des aveugles entrât dans la commission.

En 1812 la société acheta une maison dans la ville, on laissa

le rez-de-chaussée pour un loyer annuel de 600 Rd. Le 1er novembre on annonça qu'on pourrait admettre en tout 24 élèves âgés de 10 à 20 ans, dont la moitié seulement pour un paiement annuel de 400 Rdl. Pourtant le nombre d'élèves n'était généralement que de 18. Plus tard on fit passer dans l'Institut des examens officiels, qui eurent lieu pour la première fois en 1813, devant une assemblée nombreuse, parmi laquelle se trouvaient plusieurs fonctionnaires d'état haut placés. Le 25 novembre 1815 le roi et la reine, le prince royal et d'autres personnes de la famille royale honoraient l'institut de leur visite. Pendant nombre d'années on donna tous les ans au théâtre royal une représentation en faveur de l'institut des aveugles. Plusieurs aveugles de talent y prêtaient leur concours; le chant et la déclamation des aveugles faisaient partie du programme. Parmi ceux qui ont figuré le plus souvent à ces représentations il faut noter Ad. Gether, aveugle (plus tard organiste à l'église du Sauveur à Copenhague). Il se présenta au public comme joueur de flûte dès l'âge de 8 ans, et à cette occasion il récita aussi un épilogue sur la cécité. Le grand acteur Dr. Ryge qui eut récité le prologue, prit son petit collègue dans ses bras et le caressa devant le public. En 1847 ces représentations d'aveugles au théâtre royal cessèrent, car dans une déclamation la mémoire fit défaut à une jeune fille aveugle. La presse en profita pour affirmer que les représentations d'aveugles sur le théâtre royal ne pouvaient être un plaisir pour le public. Au point de vue pédagogique ces représentations publiques étaient sans doute désastreuses.

Le 1er juin 1825 on annexa à l'Institut un asile réservé au travail et au soutien des anciens élèves de l'institut, qui furent d'abord au nombre de douze.

Pour assurer l'existence de l'institut et de l'asile on établit le 2 Mai 1827 une soi-disant « convention » qui fut confirmée par le roi.

Le prince Christian se chargea du protectorat de l'œuvre le 12 novembre 1839.

L'époque de transition.

Dans le rapport sur l'activité de la société « Kæden » en faveur des aveugles 1810—1869 on signale comme un inconvénient que l'enseignement fût donné par des professeurs non payés. Les élèves étaient tous réunis dans une classe, les professeurs faisaient des conférences; ce qui avait été enseigné ainsi était étudié ensuite par les élèves avec de soi-disant répétiteurs qui étaient des aveugles précédemment instruits et résidant dans l'établissement d'assistance. On employait aussi l'enseignement mutuel. L'institut ne possédait ni livres en relief ni appareils d'écriture et personne n'avait le devoir de suivre le développement de l'enseignement des aveugles à l'étranger et de travailler chez nous au perfectionnement des méthodes. L'institut avait plutôt le caractère d'une famille que d'une école et d'un établissement pratique. Enfin le moment semblait être arrivé pour une réorganisation de l'institut de façon qu'il pût s'étendre à tous les enfants aveugles du pays.



Melchior, docteur en médecine.

En 1851 Mrs les docteurs Melchior et Fenger commencèrent à agir dans ce sens, chacun à sa manière. Le 15 décembre Melchior adressa au ministère de l'instruction publique et des cultes une demande signalant ce qu'on avait fait récemment dans les autres pays pour venir en aide aux aveugles et proposant les moyens d'atteindre le même but. Il fit surtout remarquer qu'il fallait agrandir l'institut, améliorer

l'enseignement au point de vue intellectuel, surtout pour la lecture et l'écriture en utilisant les procédés modernes, en procurant aux élèves, au point de vue pratique, des professions leur permettant de subsister par eux-mêmes au moins partiellement; enfin, il exposa la nécessité d'établir un lieu de communication entre l'institut et ses anciens élèves par la fondation d'ateliers et la vente des produits fabriqués. De son côté, M. le docteur Fenger, comme président d'un comité institué par la chambre des deputés dans la loi de finances 1852-53, avait attiré l'attention sur ce fait que l'institut des aveugles auquel l'Etat ne fournissait qu'une petite subvention, se trouvait empêché, par la pauvreté de ses ressources, de réaliser tout ce qui était désirable pour améliorer la situation des aveugles dans notre pays.



Fenger, docteur en médecine.

On fonda en 1852 une commission dont trois membres furent choisis par le Ministère et quatre par la direction de l'institut des aveugles. Cette Commission établit une proposition de réorganisation de l'Institut des aveugles de manière à faire bénéficier les aveugles de tous les moyens inventés pour leur instruction et éducation. Le projet insiste sur les points suivants :

1° qu'on ait soin que les enfants soient enseignés dans la famille avant leur âge d'entrée,
2° qu'on agrandisse l'Institut de manière à recevoir, si les parents le désirent, tous les enfants aveugles du Danemark et de la partie danoise du Slesvig,

3° que les constructions aient la grandeur et l'emplacement nécessaires et soient munis des installations les plus propres au développement et à la santé des élèves,
4° que l'institut s'assure les soins d'un habile directeur payé qui sacrifie sa vie à l'éducation des aveugles avec l'aide de professeurs capables et gagés afin que les élèves reçoivent toute la culture intellectuelle qui leur sera utile dans l'avenir,
5° que les élèves soient instruits dans des professions leur permettant de gagner leur vie,
6° que l'institut dans la mesure du possible protège et patronne ses anciens élèves de la manière déjà indiquée,
7° qu'on leur ouvre s'il est possible un asile pour leurs vieux jours.

Quant à l'âge d'entrée des enfants, la commission pense qu'il ne faut pas les admettre trop tôt : « car, dit-elle, ce n'est qu'à l'enfant d'un certain âge qu'on peut donner des connaissances et des professions exigeant des méthodes particulières. » L'âge d'entrée est fixé à 11 ans.

[Quant à ce point de vue, une autre conception a peu à peu fait son chemin : on prétend que les soins donnés par la famille pendant le jeune âge sont insuffisants dans bien des cas et qu'en négligeant ainsi l'enseignement régulier et méthodique on court le risque de ne pas obtenir d'aussi bons résultats qu'on le pourrait.]

En verité on n'avait encore aucune idée du nombre des enfants aveugles qui en Danemark et dans la partie danoise du Slesvig voudraient solliciter leur entrée dans l'institut. On évaluait ce nombre à 60. Pour être renseigné on avait envoyé au ministère des cultes et de l'instruction publique une demande de recensement dans le pays de tous les aveugles au-dessous de 30 ans qui devaient être examinés par les médecins administratifs.

La commission prétend que certainement l'admission ne sera pas demandée pour tous les enfants aveugles ayant atteint l'âge fixé. Quelques'uns d'entre eux sont incapables

en raison de leur faiblesse physique ou intellectuelle, d'autres seront retenus dans les familles par l'indifférence des parents ou des tuteurs, d'autres enfin resteront chez les parents parce que ceux-ci « sont trop affectueux et ne veulent pas les quitter ».

La commission suppose donc, d'après l'expérience faite dans les autres pays, que seulement les $^2/_3$ des enfants aveugles pourront être admis à l'Institut. La commission pense qu'un séjour de 7 années, à partir de l'âge de 11 ans jusqu'à 18 ans, sera nécessaire pour terminer l'instruction.

Le résultat des calculs de la commission est donc que l'Institut doit avoir 40 places au moins et 80 au plus. La commission étudie alors la construction d'un bâtiment et son arrangement. En ce qui concerne la direction du nouvel Institut la commission s'exprime de la manière suivante :

« Le sort d'un institut d'aveugles dépend de la bonne chance de trouver un homme qui se mettra à la tête de cette œuvre, qui s'y dévouera complètement et qui possèdera non seulement l'habileté et l'intelligence nécessaires à élever des enfants aveugles mais aussi le zèle et l'énergie avec le cœur et la bonté. A-t-on trouvé un tel homme alors il faut le charger dans la plus vaste mesure de l'administration de l'Institut, et la tâche du comité supérieure doit essentiellement se borner à faire du contrôle ». On dit encore de l'administration : « Celle-ci doit être confiée à un seul homme qui seulement sacrifie son travail à l'institut et qui fait un avec celui-ci de sorte qu'il devient une question d'honneur pour lui de voir prospérer l'Institut. On doit bien refléchir avant de choisir un tel homme et il faut savoir de bien le préparer à sa tâche. Puisqu'il existe peu d'hommes dans le pays qui d'une manière pratique ont étudié l'œuvre des instituts étrangers, il faudra sans doute laisser l'homme qu'on choisira voyager 1 an à l'étranger pour qu'il puisse étudier les procédés. Après l'avoir choisi, il faut lui laisser une grande autorité; car nous ne nous trompons pas en disant que jusqu'à présent aucun institut a pu prospérer sans une forte concentration de l'autorité administrative chez un homme intelligent qui se vouait

à cette œuvre. Nous le considérons comme juste que le directeur prend part à l'enseignement; pourtant son nombre de leçons doit être restreint, car il lui faut du temps nécessaire soit à la surveillance de l'enseignement des autres professeurs et de les diriger tant qu'ils ne connaissent pas à fond la méthode, soit à l'expédition des autres affaires dont il est chargé. » On insiste sur cette question que le directeur se charge également de l'économie et des comptes. La commission prétend que celui à qui on confie ces devoirs doit être bien situé au point de vue matériel et il doit avoir droit d'une retraite pour sa veuve. Il doit également être aidé par un personnel habile et bien payé. Il faut renoncer à l'enseignement gratuite; la plupart des professeurs doit avoir un si grand nombre de leçons que l'enseignement à l'Institut sera leur occupation principale et ils doivent être payés de façon à ce qu'on peut les garder pendant un certain nombre d'années.

On est aussi d'avis que quelques'uns des professeurs seront des aveugles à condition qu'il s'en trouve des capables.

Elle mentionne aussi les différentes branches d'enseignement. Elle propose l'installation d'une imprimerie en relief, et insiste sur l'importance de la gymnastique, elle recommande la musique comme une des sources de jouissance dans la vie, une consolation dans les chagrins, et surtout comme un moyen important de gain, principalement à titre d'organiste. L'accordage est également recommandé surtout dans les villes de province.

Puis viennent tous les différents métiers pour les garçons et les filles.

Le programme d'enseignement est divisé en trois cours.

Puis le projet s'occupe de la situation des aveugles après leur sortie de l'Institut : « L'aveugle a besoin du secours d'autres hommes pour obtenir du travail et pour le conserver,

mais il ne trouvera pas ce secours chez ses parents, même s'ils sont des mieux intentionnés, car en général ils manquent de l'expérience et de l'influence nécessaires. »

La commission exprime le désir que l'Institut établisse lui-même des ateliers, ou plutôt que les ateliers dans lesquels on instruit les enfants, soient utilisés en même temps comme ateliers pour des adultes qui devraient donc habiter sur le terrain de l'Institut même, ou dans son voisinage.

Ce projet qui ne pourrait être employé que pour un petit nombre d'aveugles, a plus tard été modifié par un autre qui laisse une plus grande responsabilité aux aveugles eux-mêmes et ne conserve la création d'ateliers que dans les grandes villes où se trouve un assez grand nombre d'ouvriers aveugles et où l'activité individuelle est entravée de bien des manières.

Quant à l'asile établi en 1829 on conseille de le garder dans sa forme habituelle. Il a été d'une grande utilité, non seulement en donnant des soins constants à 12 aveugles incurables, mais aussi, selon les prescriptions d'un legs fait à l'Institut, en admettant provisoirement des aveugles qui par un traitement et des soins, avec ou sans opération, pourraient reconquérir la vue. De 1839 à 1851, quarante et un aveugles ont été admis à ce titre et 30 d'entre eux ont recouvré la vue. Pourtant on ajoute qu'on a l'espérance que l'asile n'admettra pas dans l'avenir des jeunes gens bien portants et sains, mais des personnes dont les forces se trouvent diminuées par l'âge ou la maladie après une vie laborieuse et honnête.

La commission a donc eu la conception vraie de la différence qu'il convient d'établir entre les aveugles capables de travailler et ceux qui sont trop faibles pour se livrer à des occupations rémunératrices. La commission ne s'est pas prononcée en ce qui concerne la différence entre les deux sexes. Nous y reviendrons.

Les frais de construction d'un nouvel institut furent évalués à 80,000 Rdl. (un Rdl. = 2 couronnes), dont 70,000 Rdl. pour l'achat du terrain et la construction d'un bâtiment nouveau

et 10,000 Rdl. pour le matériel. Les dépenses annuelles devaient s'élever à 18,200 Rdl., dont 5000 pour les traitements et 5000 pour la nourriture et le blanchissage, 3000 Rdl. pour la vêture et l'infirmerie, 1000 Rdl. pour les réparations des bâtiments et l'entretien du matériel, 1000 Rdl. pour le chauffage et l'éclairage, 1000 Rdl. pour les appareils pédagogiques; on estime qu'il faut acheter « des machines particulières » que les élèves emporteront à leur sortie, et qu'on imprimera des livres de lecture pour les aveugles. En outre on prévoit 1,500 Rdl. pour l'entretien annuel de l'asile, 300 pour les impôts et 400 pour de menues dépenses. On propose encore que la société de « Kæden » emploie les $^2/_3$ de ses capitaux à la construction d'un institut bien bâti, bien situé et bien monté sous tous les rapports.

Pour réaliser ce projet on demande que l'Etat donne à l'Institut ou une subvention annuelle de 14000 Rdl. pendant les premières années, ou de 6000 Rdl. seulement, en imposant aux caisses d'assistance publique des départements le paiement de 100 Rdl. pour chaque enfant.

La commission propose donc au ministère qu'on donne au nouvel institut pendant la première période de son existence une subvention annuelle de 14000 Rdl. et plus tard une somme moins élevée.

On propose enfin que le nouvel institut soit considéré comme un établissement autonome ayant sa propre direction sous la surveillance du ministère des cultes et de l'instruction publique et sous l'autorité d'un comité de 3 membres dont deux seraient choisis par le ministère et un par la société « Kæden ».

Se basant sur ces propositions, le ministère commença à traiter avec la direction de l'Institut des aveugles. Un écrit émanant de cette direction, en date du 30 septembre 1853, attire l'attention sur les trois points suivants : 1° un institut comprenant 50 ou tout au plus 65 élèves semble suffisant pour le pays entier; 2° le nouvel institut devrait également admettre des enfants des parties allemandes de la monarchie,

l'expérience ayant démontré que des enfants aveugles de Holstein admis à l'âge ordinaire de 11 à 12 ans, apprenaient bien vite la langue danoise et quittaient l'institut aussi bien instruits que les enfants danois; 3° si l'enseignement d'une langue étrangère devait être donné à certains élèves, ce devait être la langue allemande et non la langue anglaise proposée autrefois.

En outre la direction exprimait l'espoir que le gouvernement soumettrait aux chambres une proposition à peu près conforme à celle de la commission pour la fondation d'un institut d'aveugles, et pour l'obtention de la somme annuelle nécessaire à son entretien. D'autre part lorsqu'on eût décidé la fondation d'un institut pour les aveugles, qu'on eût arrêté son organisation et approuvé les plans des bâtiments, la société « Kæden » offrit sur les fonds qui lui etaient confiés pour l'instruction et les soins des aveugles de payer peu à peu 60,000 Rdl. afin de construire les bâtiments nécessaires sur le terrain acquis et de faire acheter le mobilier et le matériel. De plus la société exigeait le droit légal de prendre part à la direction éventuelle de l'Institut en désignant 1 ou 2 de ses membres, suivant que ce conseil de direction prendrait 3 ou 5 personnes, les délégués de la société « Kæden » devant avoir les mêmes droits que les membres élus par le gouvernement, mais en tout cas sans bénéficier d'aucun traitement. On stipulait en outre que l'asile des aveugles adultes continuerait à être entretenu par la société et serait agrandi mais continuerait aussi à être placé



Wiborg, chef de département, président du gouvernement de « Kæden » (la chaine).

sous l'autorité de la sociéte. Enfin on ajoutait que la société « Kæden » ne cesserait pas de travailler pour le bien des aveugles et le considérerait toujours comme un de ses buts principaux. En sus du capital de 60,000 Rdl. « Kæden » fit don d'un terrain pour la fondation de l'institut.

Cependant la commission avant de se prononcer résolut de faire des recherches exactes sur le nombre des aveugles



Hall, ministre des cultes et de l'instruction publique.



Monrad, évèque, directeur en chef des écoles de l'état.

que l'institut serait appelé à admettre. Le résultat de ces recherches, envoyé au ministère le 16 juillet 1855 démontra, qu'il se trouvait dans le royaume 274 aveugles âgés de moins de 30 ans, dont 94 entre 11 et 18 ans. On considéra donc que 60 pensionnaires serait le minimum que l'institut pourrait admettre.

Avant de prendre une décision définitive le ministère jugea prudent d'examiner si l'on trouvait bon que « Kæden » se chargeât de l'arrangement du nouvel institut contre une subvention donnée par l'Etat et que le ministère choisît

2 membres de sa direction. Pour résoudre cette question on institua une commission de deux membres, savoir l'évèque Monrad, pour le ministère, et le chef de département Wiborg, pour la Chaine. Les discussions aboutirent à ce que la subvention donnée par l'Etat fut fixée à 6,500 Rdl. annuels et de plus 130 à 140 Rdl. pour chaque élève, le ministère estima que puisque la subvention de l'Etat était si considérable en comparaison des subventions particulières le gouvernement devait exercer le plus grand pouvoir sur la direction de l'institut.

On résolut donc d'organiser l'institut comme établissement d'Etat.

La loi, conforme au projet formé par le ministre des cultes et de l'instruction publique Hall, fut signée le 21 janvier 1857 par le roi Frédéric 7.

Mon voyage à l'étranger et mon premier rapport de voyage.

En 1854 j'avais fait une visite à l'institut des aveugles à Lausanne et, guidé par son directeur, M. Hirzel, j'avais fait la connaissance de Jacques Edouard Meystre, aveugle et sourd-muet dont la vie m'intéressait vivement. A mon retour je fis publier dans la « Revue mensuelle danoise » parue au mois de mai 1855 un article sur l'institut et son singulier élève. Pendant ce voyage je n'avais pas eu l'occasion de voir d'autres instituts d'aveugles. Au cours du voyage que j'entrepris pendant l'été de 1855, je visitai un nombre considérable d'écoles d'aveugles en Angleterre, en Ecosse, en Hollande, en Belgique, en France et en Allemagne. A mon retour j'adressai au ministère un rapport détaillé contenant une description de l'état actuel de l'éducation des aveugles ainsi que les faits principaux de son histoire, et, comme résultat de mes observations, une série de propositions relatives à l'organisation du nouvel institut. Un extrait de ce rapport fut imprimé dans la « Revue mensuelle danoise », décembre 1856, sous le titre : « réflexions

faites sur les aveugles, leur éducation, instruction et enseignement professionnel ».

Après un chapitre sur les choses générales, l'ouvrage entier traite des différentes branches, de la musique, des professions et ouvrages manuels, et, enfin de l'assistance des aveugles dans l'avenir.

Le rapport envoyé au ministère contenait des renseignements détaillés sur les instituts que j'avais visités et d'autres que je n'avais pas visités, mais que j'étais obligé de mentionner pour que l'article pût donner une description complète de l'éducation des aveugles à cette époque et de son historique.

L'écrit finit par une série de propositions concernant la réorganisation de l'Institut. Le 1er chapitre traite des instituts anglais surtout de ceux que j'avais visités à Londres, Bristol, Liverpool et Manchester, le 2e traite des instituts de Glasgow et Edinbourg que j'avais visités également; le 3e donne un aperçu historique sur les instituts en Grand-Bretagne et en Irlande, le 4e traite des livres pour les aveugles. Je décris aussi les instituts que j'avais visités à Amsterdam, Bruxelles et Paris. Le chapitre suivant contient des renseignements sur les instituts que j'avais visités à Hambourg, Braunschweig et Hanôvre et sur ceux de Dresde, Berlin, Breslau et Vienne. Puis vient l'institut de Lausanne et les instituts américains.

Les propositions que j'avais annexées au rapport commencent par les mots suivants : L'institut royal danois est un institut d'éducation et d'instruction ainsi qu'une école professionnelle de musique et de travail manuel pour les enfants aveugles; tous les enfants qui, en raison de leur cécité ou de leur vue affaiblie, ne pourront prendre part à l'instruction habituelle de l'école normale, peuvent être admis dans l'institut. En ce qui concerne l'âge d'admission il faut le limiter aussi peu que possible, il variera entre 6 et 16 ans. Ici j'ajoute, que, dans le cas prévu où l'on établirait une école maternelle, les enfants entreraient le plus souvent à l'Institut à un âge plus avancé. J'insiste sur l'importance d'admettre les élèves de bonne heure, car : « dans la famille les enfants aveugles seront

presque élevés dans la paresse et l'incapacité de s'aider eux-mêmes, ce qui complique beaucoup l'éducation postérieure ».

La durée du temps que les élèves passeront dans l'institut est variable et dépendra de l'âge de l'entrée, des facultés et de l'avenir projeté des élèves. Dans le rapport traitant de l'école, on mentionne d'abord l'instruction religieuse, puis la lecture et l'écriture (l'introduction de l'écriture Braille est recommandée à côté de l'alphabet latin). Puis on passe aux autres branches d'enseignement. On propose un cours élémentaire et un cours avancé pour les musiciens et les futurs professeurs. On mentionne alors la gymnastique, la musique, l'accordage du piano et les différentes professions.

Dans le chapitre suivant on traite des fonctionnaires éventuels.

On propose des vacances pendant lesquelles les élèves rentreraient dans leur famille. Il faut des jours fixés de visite pour les parents et le public. On pense tenir des concerts dans l'institut. Le dernier chapitre traite des mesures à prendre pour l'avenir des élèves.

On rappelle qu'il importe aux élèves hommes de leur donner l'indépendance sans les quitter, de leur venir en aide sans les entretenir. On atteindra ce but en créant une caisse d'assistance pour les élèves sortis et en fondant un ouvroir pour les hommes aveugles. En ce qui concerne les filles aveugles on propose la fondation d'un asile spécial dans lequel elles pourraient se réfugier. Nous verrons dans ce qui suit, comment les idées émises ci-dessus se sont modifiées plus tard d'après les circonstances.

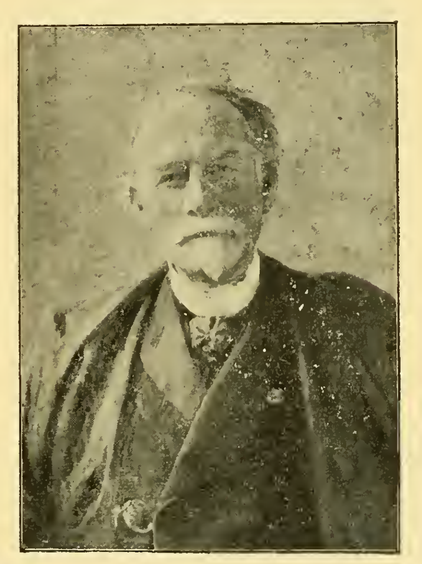
Construction des bâtiments et convention faite avec « Kæden ».

« Kæden » donna 70,000 Rdl. pour les bâtiments et 5.400 Rdl. pour le mobilier et le matériel. En outre elle avait versé 420 Rdl. pour les projets de constructions, et en 1863 elle

donna 650 Rdl. pour l'achat des 2 statues en zinc placées sur la façade, dont l'une représente « l'ouïe » (un garçon aveugle écoutant la musique faite par lui-même), l'autre « le toucher » (une fille aveugle, lisant dans un livre en relief), donc les deux sens exercés à suppléer la vue absente.

La société en échange de la somme donnée avait posé les conditions suivantes :

1° La société, comme droit légal, doit prendre part à la direction du nouvel institut, en choisissant dans son sein 2 membres qui feront partie du conseil de direction.



F. Meldahl,
architecte (plus tard chambellan).

2° La société garde un droit perpétuel de faire entrer, d'après son propre choix, dans le nouvel institut 18 élèves aveugles pour être soignés et enseignés, ou gratuitement ou pour le paiement que les parents ou les tuteurs seront à même de verser suivant l'appréciation de la société.

3° La société se réserve le droit absolu d'administrer le capital dont elle disposera après le paiement de la somme promise à l'Institut afin de pouvoir entretenir ou peut-être même agrandir l'établissement de travail et de soutien pour les aveugles.

4° Si, ce qu'il ne faut point espérer, l'institut se trouve supprimé, la société doit, ou être remboursée du capital donné, ou recevoir le bâtiment et le matériel necessaires à l'entretien de 18 élèves de façon qu'elle puisse reprendre au possible la charge de l'instruction des aveugles.

Toutes ces conditions furent approuvées par le ministère par des arrêtés en date du 20 mai 1857 et du 17 février 1858.

L'architecte qui construisait le nouveau bâtiment fut F. Meldahl.

Essais d'enseignement dans l'institut de « Kæden »; mon voyage à l'étranger en 1857.

En avril 1856 j'avais offert à la direction de « Kæden » mon concours comme professeur dans l'institut, surtout en Danois et en géographie et le 28 juin on me fit comprendre qu'il me serait permis d'essayer mes procédés nouveaux d'instruction en dehors des leçons ordinaires. Il me fallait d'abord démontrer oralement devant la direction mon projet d'enseignement et faire voir les appareils qu'il convenait d'employer. Après cette démonstration je commençai à enseigner quelques élèves que la direction me signala, et je continuai

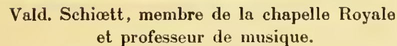


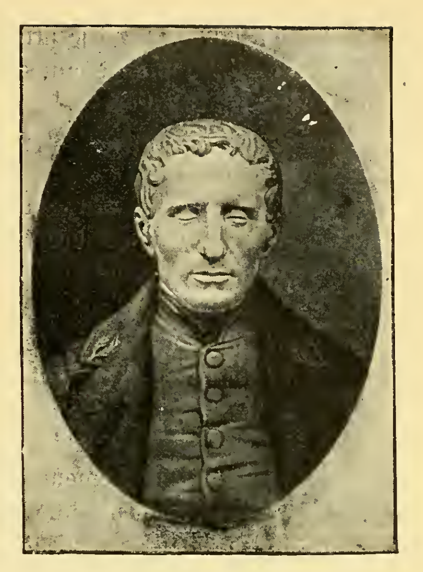

Guadet.



Georgi.




Vald. Schiœtt, membre de la chapelle Royale et professeur de musique.


Louis Braille.

cette instruction jusqu'en 1857 où je repartis pour l'étranger afin de me préparer à ma situation comme directeur du nouvel institut.

Cette même année on accorda sur ma recommandation une bourse au membre de la chapelle royale Schiœtt afin qu'il pût étudier à Paris la méthode employée dans l'Institut des aveugles pour l'enseignement de la musique, avec le système en relief inventé par Louis Braille.

Avant de partir je m'étais efforcé de préparer un peu l'enseignement pour le nouvel institut.

Pendant mon séjour à l'étranger, on fit la pose de la première pierre de l'institut.

Je visitai plusieurs instituts dans mon voyage, à Berlin, Breslau, Dresde (où je fis un séjour prolongé pour étudier sous le directeur Dr. Georgi), Prague, Budapesth, Vienne, Linz et Munich; enfin je fis un séjour assez long à Paris pour continuer mes études de 1855 sous M. Guadet, le chef de l'enseignement à l'institut des Jeunes-Aveugles.

Le 30 janvier 1858 je dressai un rapport. Dans les 9 premiers chapitres comprenant chacun 11 parties je décris chaque institut en particulier

1) nombre d'élèves et grandeur,
2) but,
3) places gratuites et places payantes,
4) âge d'admission et durée du séjour,
5) autres conditions concernant l'admission,
6) branches d'enseignement,
7) division des classes, programme du travail,
8) professeurs et autres fonctionnaires,
9) matériel,
10) programme de la journée,
11) soins supplémentaires donnés aux aveugles.

L'écrit se termine par une description de l'état de l'instruction des aveugles dans les instituts de l'étranger. Dans le chapitre, traitant de la différence existant dans le traitement des méthodes variées employées dans les différentes branches, on voit que l'institut de Paris est celui où le rapport entre la lecture et l'écriture se montre le plus nettement et où ces deux branches sont travaillées avec la plus grande conscience et les meilleurs résultats pratiques. Dans la suite je dis : « Dans les instituts d'aveugles et la musique et l'ouvrage technique sont d'une plus grande conséquence pour l'éducation et l'enseignement général que dans les écoles des voyants parce qu'ils doivent compenser bien d'autres choses, desquelles l'aveugle est exclu. »

Le 1er août 1858 je fus nommé directeur.

Programme d'organisation du nouvel institut.

Le 21 septembre de la même année j'adressai le projet d'organisation du nouvel institut, fait pour 60 élèves. Le but de l'institut est de donner aux enfants aveugles une éducation

correspondant à leur état physique et intellectuel afin qu'ils puissent devenir utiles à la société.

Le 28 octobre je donnai devant la direction un rapport sur la manière d'organiser l'enseignement pour les premiers élèves, au nombre de 24, en les divisant en 3 classes selon leur maturité.



L'inauguration du nouvel institut Royal et le commencement de l'enseignement.

Le 5 novembre 1858 l'inauguration solennelle de l'institut eut lieu en présence de sa Majesté Frédéric VII, des princes royaux, des ministres, et d'autres personnages importants du pays. Parmi les invités se trouvaient également les hommes membres de « la Chaîne ». Une cantate fut chantée par les aveugles de l'ancien institut et de l'asile et une jeune élève de l'institut récita un épilogue adressé au roi qui pendant la

fête se proclama protecteur de l'institut, dorénavant appelé institut Royal.

Dès le lundi matin, 6 novembre, on appliqua l'horaire ci-après : Lever des élèves à $6^1/_2$; petit déjeuner à $7^1/_4$; service religieux à $7^3/_4$; classe jusqu'à 10 h.; déjeuner et repos jusqu'à 11 heures; classe de 11 h. à 1 h.; dîner terminé par une courte prière faite par un des élèves; repos et récréation jusqu'à $2^1/_2$; musique instrumentale, apprentissage, travail manuel et gymnastique l'après-midi; à $4^1/_2$ goûter; à 7 h. souper; repos et exercices divers jusqu'à 8 h. $^1/_2$; service religieux dans la salle et coucher à 9 heures. Ce programme fut bientôt modifié par la suppression du goûter de façon à ne pas trop interrompre le travail; on fixa le dîner à 2 h. et le souper à $7^1/_2$. On gagna ainsi une heure, ce qui porta de 8 à 9 heures le temps consacré chaque jour à l'enseignement et au travail manuel. Au début on fit une division en 3 classes, dont la dernière fut séparée en 2 sections dans certains cas. Comme on n'avait pas fait de divisions dans l'ancien institut, on ne pouvait pas faire immédiatement un classement méthodique; on dut se borner à une répartition selon le sexe et le degré d'instruction. Les deux classes comprenant les élèves les plus âgés formèrent tout d'abord une classe de garçons et une classe de filles; au bout de quelques mois les instituteurs et les institutrices étaient d'accord pour se baser uniquement sur le degré d'instruction des élèves sans distinction de sexe et dès le commencement de 1859 on organisa 3 classes mixtes de filles et garçons. Le nombre d'élèves s'élevant plus tard à 40, on porta à quatre dès le mois de septembre le nombre des classes.

Les branches de l'enseignement intellectuel étaient d'abord : Danois et orthographe (on employait des caisses avec des lettres en relief qu'on alignait dans des cadres de sorte à obtenir une espèce de jeu instructif semblable au soi-disant jeu d'alphabet des enfants voyants); lecture des lettres latines en relief, majuscules et minuscules, et plus tard de même le système Braille, récapitulation de récits oraux; récitation de

Aa Bb Cc Dd Ee Ff

Gg Hh Ii Jj Kk Ll

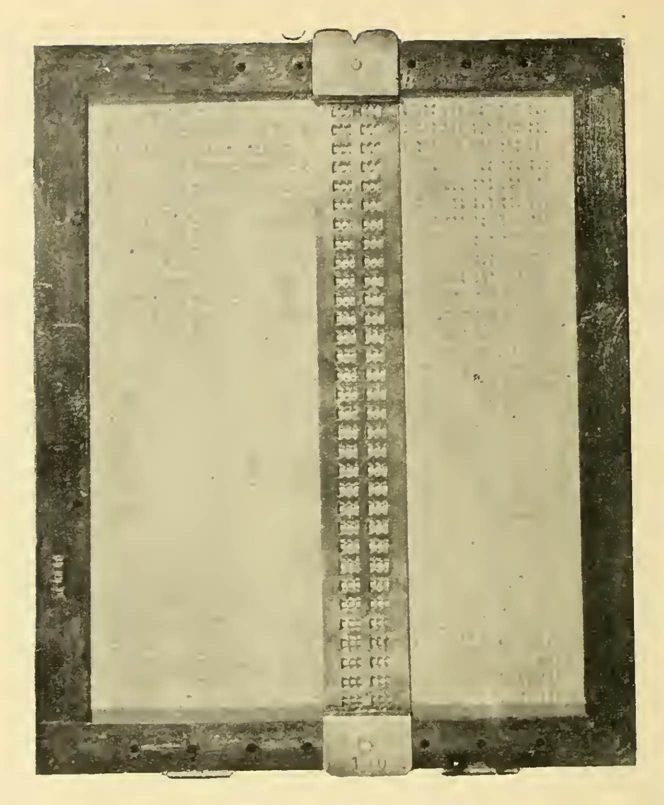
Mm Nn Oo Pp Qq Rr

Ss Tt Uu Vv Ww Xx

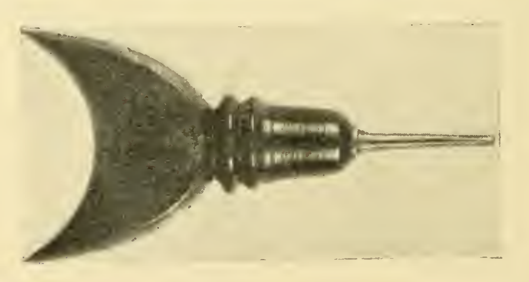
Yy Zz Ææ Øø Åå

. , ; : ? ! ' - ( ) „ "

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0



Appareil danois pour l'écriture Braille.



vers; composition en écriture Braille; analyse grammaticale; religion (histoire sainte — catéchisme — cantiques); histoire; géographie; calcul; technologie élémentaire; notions des sciences physiques mécaniques et de la géométrie élémentaire.

L'histoire naturelle ne fut pas enseignée dès le début, aucun des professeurs ne se trouvant préparé à cette tâche; ce ne fut qu'en 1863 qu'on eut l'occasion d'enseigner cette branche, alors que M. L. F. Guldberg, polytechnicien, après avoir servi l'institut de différentes manières, entre autres en herborisant avec les élèves, se chargea de l'histoire naturelle. En même temps il s'occupa de composer une collection pour l'enseignement. Il travailla avec beaucoup d'énergie établissant lui-même des reproductions d'animaux et de plantes en forme naturelle et en relief. Ce professeur, très intelligent, après avoir inventé plusieurs moyens pratiques d'enseignement perdit peu à peu la raison et entra dans une maison d'aliénés. Je suis heureux de rappeler les inventions de L. F. Guldberg. Il fit des cartes excellentes sur le Danemark, sur l'Europe occidentale et orientale. Ces cartes, les premières vraiment pratiques faites en papier, attirèrent l'attention à l'étranger, après avoir été exposées dans les premiers congrès de professeurs d'aveugles; dans la classe on en mit un exemplaire devant chaque élève tandis que jusqu'alors on n'avait eu en général que des cartes suspendues. Bientôt des commandes en furent faites à l'institut de Copenhague; M. Guldberg ne pouvant se charger d'un aussi grand travail la production de cette espèce de cartes fut faite plus tard par d'autres personnes, surtout par M. Kunz à l'institut des aveugles de Illzach en Alsace. En Angleterre on établit aussi des cartes semblables. M. Guldberg inventa aussi pour l'écriture en relief une machine d'imprimerie à main servant à la correspondance des aveugles avec les voyants; il fit également une machine appropriée à l'écriture Braille avec des ouvertures rectangulaires renfermant chacune les six places pour le passage du poinçon. Au lieu de la planche de métal inventée en France il substitua une couche de cuir. (1) Il inventa un appareil de dessin linéaire, employé dans notre institut par les aveugles, pour la solution des problèmes géométriques. Cet appareil a aussi été utilisé à Copenhague comme à l'étranger pour représenter à l'usage des

(1) Sur l'appareil Danois on peut écrire 3 exemplaires à la fois.

élèves les figures géométriques employées dans l'enseignement. Pour reproduire les lignes on emploie une roue finement dentelée qui permet de décrire les cercles en pointillé. Il fit de nombreuses impressions en relief, en composa des livres reliés, il exécuta nombre de travaux utiles dans l'institut. Il fut également professeur de « Sløjd » (de travaux en papier, en bois et en d'autres matériaux). (1)



C. E. Guldberg, second professeur à l'Institut des aveugles (décédé).

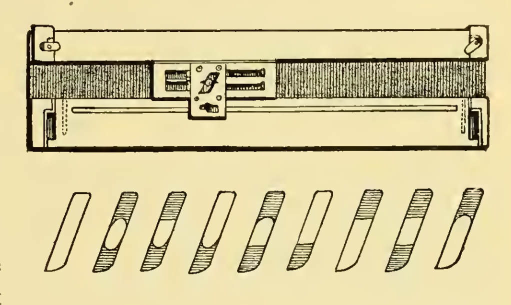
Le 16 octobre 1860 on ajouta une classe élémentaire aux autres classes de l'école, sans rien modifier toutefois quant à l'âge d'admission.

En 1862 on introduisit l'enseignement régulier de l'écriture en lettres latines au moyen d'un appareil inventé par M. C. E. Guldberg. Cet appareil très transportable et très pratique pour les aveugles pouvait se mettre dans la poche, il coûtait bon marché et était d'un facile emploi. Les aveugles quelque peu exercés parvenaient ainsi à une écriture très lisible.

Voici l'histoire de l'appareil. Pendant le premier voyage que je fis à l'étranger à l'aide d'une bourse accordée par l'Etat, j'avais vu dans une école privée d'aveugles (l'école de James Gall) à Edinburgh un petit appareil qui m'intéressait (le Typhlographe de Gall); car à l'aide de celui-ci, les aveugles pouvaient

(1) Le portrait de L. F. Guldberg n'existe pas.

former les lettres en pleine conscience de leur forme et écrire distinctement et sûrement. Les lettres n'étaient pas en relief; comme je considérais qu'il serait désirable que les aveugles pussent relire leurs propres lettres avant leur envoi, je fis construire à mon retour un appareil d'après le système écossais et je m'en servis pour l'instruction d'un garçon aveugle. J'avais prié M. C. E. Guldberg qui s'occupait de problèmes techniques d'apporter une amodification à l'appareil. Il fit une série d'essais qui eurent pour résultat un appareil tout nouveau «*l'appareil de Guldberg*» dont on se sert toujours à l'institut et qui a été introduit en plusieurs endroits à l'étranger. L'écriture en relief de l'appareil fut bientôt abandonnée, car les aveugles ne s'en souciaient guère; ils préféraient écrire comme les voyants et sur les deux côtés du papier. C. E. Guldberg a aussi construit plusieurs modèles pour l'enseignement de physique dans l'institut.



L'enseignement de la musique embrassait le chant, le système Braille, le piano, le violon, l'orgue, la théorie et plus tard la flûte. On introduisit aussi l'accord de pianos qui se développait peu à peu, et pendant une période on enseignait les instruments à vent.

La gymnastique occupait toujours une place prédominante, pour les filles comme pour les garçons. La danse et pour les garçons la natation (pendant qu'on avait accès à la mer, avant la fondation du port libre) s'y joignaient. Les premières professions enseignées étaient la *vannerie* et la *corderie*. Pour les filles on avait les ouvrages généralement employés.

En 1860 on introduisit *la cordonnerie,* d'abord seulement

comme un moyen d'entretien de la chaussure de même qu'on ajouta le métier de tailleur pour les réparations. Ce dernier métier est resté tel quel, mais la cordonnerie favorisée par

Sorg og Glæde.

Naar efter Glæde Sorg vi faa,
da sukke vi og klage.
thi hvem af os kan ret forstaa
at skalle Sorgens Dage?
Men kendte vi ej Sorgens Tid,
forstod vi da mon Glæden blid?

(Ecrit par un aveugle sur « l'appareil de Guldberg ».)

des circonstances particulières devint un métier indépendant, heureux résultat attribué aux mérites des deux premiers maîtres.

Pendant un voyage à Londres en 1864 où j'avais eu l'occasion



de connaître les bons résultats obtenus en Angleterre par *la brosserie*; je fis donc introduire ce métier la même année, tout d'abord pour les filles. Il était désirable naturellement de trouver un métier donnant plus de gain qu'un simple ouvrage

manuel et qu'on pût exercer à côté. De même pour bien des hommes, surtout pour ceux qui étudiaient la musique, il était agréable d'adjoindre à leurs autres occupations un métier facile.

Le « Slojd » en ses différentes formes, et comme une occupation et comme un passe-temps dans le loisir et comme une préparation et facilité pour les métiers, à été fait ici depuis 1868, mais il s'est développé de manière à comprendre surtout la sculpture de petits objets utiles en bois. Cet enseignement est donné seulement aux garçons et comprend en général deux leçons (de deux heures) par semaine.

Dans l'année scolaire de 1903—04 le désir de prendre part à ces leçons fut si général qu'on y ajouta 6 heures, et le ministère a accordé que cette augmentation restera tant qu'il y a lieu.

Impression de parties de la Bible pour les aveugles.

En juillet 1860 j'avais eu une conférence avec le secrétaire de « la société de la Bible pour le Danemark » au sujet de l'impression de certaines parties de la Bible à l'usage des aveugles. Le résultat en fut que « la société de la Bible » donna une contribution annuelle fixe pour l'édition de certaines parties du nouveau testament imprimées en relief à l'institut royal; on obtint une contribution semblable de « la société norvégienne de la Bible », à condition que cette dernière recevrait une partie correspondante des éditions. Les exemplaires revenant à la société danoise furent mis à la disposition du directeur pour être distribués comme cadeau à des élèves sortants et à d'autres aveugles.

Fondation d'un asile pour les enfants aveugles.

En 1861 j'avais envoyé à la société de la Chaîne un écrit, dans lequel j'avais démontrée la nécessité d'établir un asile d'enfants aveugles, école préparatoire pour l'âge de 6 jusqu'à 10 ans, et de borner les bienfaits de l'asile des adultes aux

filles avec l'exclusion des hommes, d'établir pour ceux-ci des atéliérs communs sans demeures libres et d'arranger une boutique bien située pour le débit d'ouvrages des aveugles.

Tandis que la Chaîne ne croyait pas pouvoir se mettre à la tête d'un plan pour assister les anciens élèves de l'institut, elle résolut d'établir un asile pour enfants aveugles et de se borner pour le futur à recevoir dans « l'asile des adultes » des femmes aveugles.

L'asile des enfants aveugles fut ouvert le 6 novembre 1861 avec 2 enfants, un garçon et une fille. La première institutrice engagée là fut une élève quittant l'institut, capable de marcher sans guide et de contrôler la tenue et les mouvements des élèves.

D'après le règlement on pouvait admettre des enfants dès l'âge de 6 ans, et à l'âge de 10 ans ils devaient entrer à l'Institut. Jusqu'au printemps de 1869 l'asile ne pouvait guère recevoir que des enfants logés et nourris dans leur famille; voilà pourquoi cet asile ne comprit d'abord que des enfants de Copenhague. Plus tard cet état de choses fut amélioré; on put admettre 8 enfants comme pensionnaires.

En 1876 un nouveau bâtiment fut érigé moyennant une donation de M. Stoltenberg, et le nombre des élèves s'éleva à 20 et une fille d'assistance fut engagée.

Soins donnés aux anciens élèves.

Une société ayant pour but d'encourager les aveugles à s'aider eux-mêmes fut par mon initiative fondée le 7 février 1862 sous la protection du roi Frédéric VII. Son président fut M. Trap, secrétaire de cabinet auprès du roi. Cette société s'efforce de procurer aux aveugles voulant s'occuper d'un travail honnête une occupation qui leur permette de gagner leur vie totalement ou en partie. Son activité se répartit en cinq sections:

1° Soins aux élèves sortis de l'Institut royal, afin de seconder les efforts qu'ils tentent pour subvenir eux-mêmes à leurs besoins.

2° Assistance aux personnes ayant perdu la vue après avoir dépassé l'âge d'admission dans une école ainsi qu'aux personnes qui, quoique frappées de cécité dans le jeune âge, n'ont reçu aucune instruction.



Trap, secrétaire de cabinet du roi, plus tard de même conseiller intime de conférence.

3° Assistance en cas de maladies à des aveugles faibles et âgés ayant travaillé tant qu'ils le pouvaient.

4° Vente des ouvrages d'aveugles. Les ventes se font au comptant dans un magasin fondé par la société. On fournit du matériel à bon marché aux ouvriers aveugles.

5° Emploi d'hommes aveugles dans les ateliers de vannerie et de brosserie annexés au magasin.

Il faut faire mention ici des visites officieuses faites par moi pendant les grandes vacances aux anciens élèves et à d'autres aveugles pour connaître leur situation et pour les secourir et conseiller.

Programme de l'enseignement donné à l'institut.

En octobre 1864, on commença une série de réunions des professeurs dans le but d'étudier l'enseignement et d'établir un programme d'études.

Après un exposé général de la question vient dans ce programme un chapitre traitant du temps à passer dans l'Institut, puis, concernant l'examen annuel, une décision ainsi conçue : Un examen relatif au programme aura lieu chaque année en présence de censeurs invités par la direction.

Viennent ensuite :

A : les branches d'enseignement à l'école : langue danoise — instruction religieuse — calcul — écriture (Braille et latine) — géographie — histoire sciences — histoire naturelle — physique — géométrie.

B : gymnastique (y compris la danse). Pendant la gymnastique on habitue les élèves aux règles de la bienséance, en les exerçant à saluer, à faire des révérences, à entrer et à sortir, à s'asseoir et se lever, à bien marcher etc. Ensuite la natation pour les garçons tandis que les filles avaient des bains de mer.

C : L'enseignement de la musique avec répartition entre 3 groupes d'élèves :

1° Les élèves les moins doués apprennent des cantiques, chansons, mélodies nationales et s'il est possible un peu de musique instrumentale (violon, flûte ou un autre instrument facile à transporter).

2° Les élèves moyens apprennent des chœurs à 2 et 3 voix, et la pratique d'un instrument quelconque moyennant la notation musicale (système Braille).

3° Les élèves les plus doués sont instruits de façon à pouvoir occuper une place d'organiste, de professeur de musique et s'ils ont de la voix à pouvoir entrer dans les chœurs d'église.

Viennent enfin 3 chapitres traitant du chant, de la musique instrumentale et de l'accordage du piano. Le plan de musique avait été conçu par M. Schiœtt.

Le dernier chapitre *D.* traite de l'éducation manuelle et de l'apprentissage professionnel et le choix des professions à introduire.

Ce programme qui correspondait avec celui qui avait été suivi dès le commencement, fut revisé en 1885.

Revue scandinave de l'école des anormaux.

En fèvrier 1867 M. *J. Keller et moi* avons pris l'initiative de fonder pour les pays scandinaves une revue trimestrielle concernant les aveugles, les sourds-muets et les idiots. L'idée a été accueillie avec beaucoup de sympathie, et la même année on a commencé cette publication sous le nom de: « Revue scandinave pour les aveugles, sourds-muets et idiots ». Cette revue était rédigée par les promoteurs de l'idée. Elle fut publiée pendant 17 ans, jusqu'à la mort de Keller.

Exposition et congrès des écoles scandinaves d'anormaux à Copenhague.

A l'exposition d'industrie et d'art scandinave qui eut lieu, en 1872, à Copenhague, et à laquelle prirent part les établissements d'anormaux des pays scandinaves, on tint sur la proposition de M. Borg de Stockholm, le premier congrès scandinave pour l'éducation et la protection des anormaux. Les séances eurent lieu du 25 au 29 juillet à l'Institut des aveugles; il n'y avait pas encore question de sections. Le comité du congrès avait publié un livre contenant des détails sur les établissements d'anormaux des pays du nord, au nombre de 31.

Quant à la participation de l'Institut à l'exposition d'industrie et d'art, je fais remarquer, selon le rapport pour l'année scolaire 1871—72 de l'institut qu'on exposa non seulement les ouvrages des élèves en cours d'études, mais aussi quelques travaux exécutés par des élèves sortis antérieurement ainsi qu'une collection de publications en relief (livres, musique et cartes géographiques), faites à l'imprimerie de l'Institut, des spécimens d'écriture, exécutés à l'aide des machines à écrire employées par les élèves; en outre l'appareil de dessin linéaire de L. F. Guldberg et des appareils de cordonnerie pour les aveugles; le tout était dû à l'industrie danoise. Pour les travaux d'élèves en vannerie, tressage de

paillassons, corderie, brosserie et cordonnerie et pour différentes sortes d'ouvrages de femmes, l'Institut obtint une « médaille de 1ère classe », et pour les appareils exposés, « une mention honorable ».

Agrandissement de l'Institut.

L'expérience et les statistiques déjà publiées par moi prouvèrent que l'institut avait besoin d'un agrandissement afin de pouvoir recevoir depuis l'âge de dix ans jusqu'à la fin de leurs études tous les jeunes aveugles du pays capables de bénéficier d'une certaine instruction conforme aux programmes. — On soumit aux chambres en 1878 un projet d'agrandissement de l'Institut permettant de recevoir 100 élèves au lieu de 70, comme on l'avait fait jusqu'alors. Je fais remarquer, en passant, qu'en 1879 avec une subvention ministérielle j'ai pu donner un compte-rendu de l'état des aveugles en Danemark en m'appuyant sur un relevé statistique. En fixant le nombre à 100 élèves on avait pensé que probablement pendant beaucoup d'années, on n'aurait pas besoin d'un plus grand nombre de places et on avait encore considéré qu'un institut d'aveugles ne devrait pas dépasser un effectif de 100 sujets afin que le traitement individuel pût être le mieux suivi.

Dans mon rapport de 1879—80, dont ceci est un extrait, j'ai ajouté : « Lorsqu'avec le temps un nombre de places plus élevé sera nécessaire afin de pouvoir recevoir tous les enfants aveugles ayant plus de 10 ans, il sera pratique de fixer l'admission à l'âge de 12 ans et de faire entrer les enfants plus jeunes dans une école préparatoire d'aveugles.

Les constructions furent commencées pendant l'été de 1879, et on y entra en 1880. Les modifications de l'ancien bâtiment furent terminées plus tard.

Comme il était très difficile d'agrandir un institut habité, on s'était arrangé de manière à isoler le terrain des nouvelles constructions aussi longtemps que possible, et à renvoyer

les modifications des anciennes constructions jusqu'au moment de la mise en service des nouveaux bâtiments. En 1880 on avait prolongé les grandes vacances à cause du remaniement des anciennes constructions.

Mais à la rentrée il restait encore beaucoup de travaux inachevés et il semblait difficile pour les enfants aveugles de se diriger dans le bâtiment, mais c'était une joie de voir, comme ils se tirèrent rapidement d'affaire. Les constructions



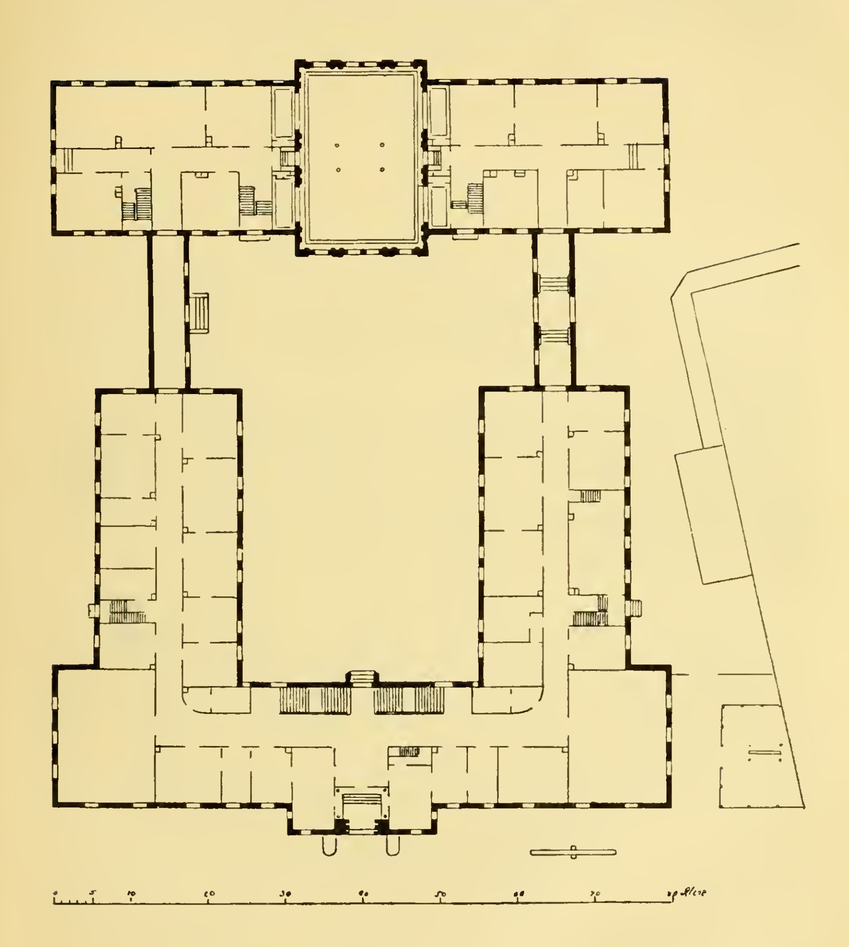
L'institut royal des aveugles.

terminées, les 30 nouvelles places ne tardèrent pas à être occupées. Au mois de mai 1882 le nombre des élèves s'était élevé à 92 (62 garçons et 30 filles). En mai 1883 le nombre était de 96 (62 garçons et 34 filles), en mai 1894 : 97 (64 garçons et 33 filles). Après des alternatives d'augmentation et de diminution, on atteignit un effectif de 100 élèves au mois de mai 1898, 67 garçons et 33 filles, c'est-à-dire deux fois autant de garçons que de filles.

Quoique le total ait souvent varié après ce temps aussi, la proportion entre les deux sexes est restée constamment la même.

L'institut royal des aveugles.

Plan du rez-de-chaussée.



L'expérience a donc prouvé que l'institut se trouvait assez grand pour recevoir les aveugles à partir de 10 ans et les garder jusqu'à la fin de leurs études. Mais comme il est aménagé pour recevoir autant de filles que de garçons et que le nombre des garçons pendant les dernières années a été presque le double de celui des filles cet état de choses nécessite

une transformation des locaux. A mesure que l'institut a pris du développement, la place est devenue très restreinte et l'hygiène exige une amèlioration à plusieurs points de vue.

Jubilé.

Le 5 novembre 1883 l'institut a célébré son jubilé de 25 ans qui était en même temps mon jubilé de directeur.

À cette occasion les anciens élèves firent cadeau à l'institut d'une buste de marbre de leur directeur, et une cantate au texte du poète aveugle Dr. Bergsoe avait été composée à mon jubilé par l'organiste aveugle Fr. Jacobsen, ancien élève de l'institut.

L'institut reçut deux documents élégants de congratulation collectifs d'un grand nombre d'instituts d'aveugles de l'étranger et plusieurs autres signes de bienveillance. Une jolie cantate au texte du poète Chr. Richardt avait été composée par les deux professeurs de l'institut V. Schiœtt et C. Attrup.

Une visite collective d'instituteurs d'aveugles.

Le 31 juillet et le 1er août 1891 l'institut reçut la visite de directeurs, de professeurs et d'institutrices étrangères qui désiraient connaître l'enseignement qui se donnait ici.

A un congrès tenu à Cologne en 1888, le 6ième des congrès internationaux de professeurs d'aveugles (le premier se tint à Vienne en 1873), on avait choisi Copenhague comme lieu de réunion pour le congrès suivant. Du côté de la direction on s'était opposé à tenir la réunion à Copenhague et on avait donc choisi Kiel qui avait été désigné en second lieu. La distance entre Kiel et Copenhague étant assez petite il était possible de faire en même temps une visite à notre Institut désirée par bien des congressistes et de le voir en pleine activité. On recula donc l'époque des grandes vacances de sorte qu'elles ne commencèrent que le 2 août. Parmi les

hôtes au nombre de 31 se trouvaient plusieurs hommes célèbres.

La visite terminée, les hôtes et 13 des fonctionnaires de l'institut de Copenhague allèrent à Kiel pour participer au congrès. On rendit hommage aux Danois en choisissant comme vice-président le Directeur de l'Institut de Copenhague.

Legs.

Après la mort du membre de la direction Fr. Wolfhagen, chambellan, et sa veuve fut fondé

1° un Legs des héritiers de Wolfhagen, chambellan, et épouse, née Winther, au profit d'anciens élèves de l'institut royal.

A cette occasion je ferai mention des autres donations faites à l'institut, savoir

2° Fonds particuliers faits par les dons de visiteurs et dont l'origine remonte aux débuts de l'Institut. Leur nom est : Fonds d'assistance particuliers. (Voir 8° et 11°–17°).

3° Legs de Anna v. Graefe (née comtesse Knuth) pour les aveugles et les personnes ayant la vue très faible.

4° Legs de Mlle Toftgaard pour les élèves de l'Institut. Les intérêts de ce legs sont distribués en parties égales à tous les élèves de l'Institut aux mois de Juin et de Décembre et d'aprés les termes du testament l'argent doit être employé au profit des élèves et à leurs plaisirs.

5° Legs de Mette Kathrine Raarup pour des aveugles nécessiteux en dehors de l'Institut.

6° Legs d'Elisabeth Getreuer pour des anciens élèves de l'Institut.

7° Legs d'Aggerup, conseiller d'Etat, pour assurer les plaisirs de Noël aux élèves.

8° Fonds de réserve, faits en 1861 par un don du prince royal de Tunis qui avait visité l'Institut avec le général Khérédine. À ma disposition spéciale et donnés plus tard aux fonds 2°.

9° Fonds d'imprimerie en relief, constitués par R. Bruun, possesseur de Stenalt, chambellan; cessa d'exister après qu'on eût dépensé le capital.

10° Legs de prix du 26 mai 1867 donné par « un ami des aveugles », à l'occasion des noces d'argent du roi et de la reine. (Le seul prix donné aux élèves de l'institut).

11° Legs de Rose Goldschmidt, veuve, née Gerson, et ressortissant des fonds d'assistance particuliers (2°), par une décision ministérielle.

12° Legs de la veuve Kildahl-Lund, ajouté aux mêmes fonds (2°), par décision ministérielle.

13° Legs de Mlle Julie Louise Kjerulff dont les intérêts reviennent en usufruit à deux légataires; ajouté aux mêmes fonds (2°).

14° Legs de Mme Helene v. Helsdingen ajouté aux mêmes fonds (2°).

15° Legs de la veuve Michelsen, née Clausen, ajouté aux mêmes fonds (2°).

16° Legs de Hans Michelsen, fabricant de voitures, ajouté aux mêmes fonds (2°).

17° Legs de Peder Haagen, marchand de bétail, ajouté aux mêmes fonds (2°).

Dans le rapport de 1889—90 j'ajoute : l'argent, qu'on me donne pour l'employer à mon idée, au profit des aveugles, est, selon les circonstances, versé aux fonds de réserve, aux fonds de Noël, aux fonds d'imprimerie en relief, ou à la société ayant pour but d'activer l'indépendance des aveugles.

Aux legs sus-nommés se trouvent encore ajoutés :

18° Legs des Demoiselles : Sophie Hauch et Ida Moldenhawer, dont les intérêts après la mort des usufruitiers seront employés pour aider les aveugles faibles d'esprit, les aveugles sourds-muets et les aveugles sourds. (1)

19° Legs de Rikke Weel, née Meyer, à l'institut royal. Le capital est mis dans l'établissement de la tutelle supérieure,

(1) Sous les mêmes noms j'ai institué des legs au profit de « la société pour activer l'indépendance des aveugles », ainsi que de « l'asile pour les femmes capables de travailler ».

et les intérêts sont payés à la direction de l'Institut et selon sa volonté ils seront employés à activer l'instruction postérieure des aveugles de manière à ce qu'ils puissent se procurer un gagne-pain.

Fondation d'une école préparatoire.

Démarches préparatoires.

Au mois de novembre 1897 une commission instituée par la direction de l'institut visita un sanatorium situé à Refsnæs près d'un hôpital pour des tuberculeux situé à la mer dans les environs de Kallundborg. Cette commission composée de deux membres de la direction, M. Grut (oculiste, professeur) et M. Busch (commerçant, plus tard conseiller d'état), et de moi, en ma qualité de directeur, avait été chargée d'examiner si ce sanatorium pouvait être transformé en une école préparatoire pour les aveugles.

Déjà il y a plusieurs années, on avait discuté la nécessité d'établir une semblable école, de façon que l'Etat pût s'occuper de l'éducation des enfants aveugles à partir de 6 ans, au lieu de ne les prendre qu'à partir de 10 ans comme précédemment.

Le 12 décembre 1872, on avait proposé la fondation d'une école préparatoire tout en agrandissant l'Institut. Mais comme la société « la Chaîne » en 1876, en vertu d'un don fait par M. Stoltenberg, conseiller d'état, avait pu donner, à l'asile des enfants aveugles un bâtiment indépendant tout en augmentant le nombre des élèves, le projet de bâtir une école préparatoire échoua, et l'agrandissement de l'Institut fut également ajourné. Cependant on sentait toujours le besoin d'établir une école préparatoire. Dans un écrit sur « l'historique de l'Institut, avec des renseignements sur l'état des aveugles » (ajouté à mon rapport de 1896–97), d'où sont extraites ces citations, il est dit : « Le 11 juillet 1890 l'Institut s'adressa

pour cette affaire à la société « la Chaîne » « qui jusqu'alors avait pris soin d'elle et le 6 août la direction de l'Institut reçut une réponse fort aimable admettant l'intervention de l'Etat ».

« D'après des recherches statistiques s'appuyant sur les rapports annuels sur les aveugles du pays, les enfants propres à être admis dans une école préparatoire depuis l'âge de 6 à 7 ans jusqu'à 10 et 11 ans sont évalués être au nombre de 40 à 50. Comme en outre on sentait le besoin d'un établissement pour des enfants aveugles idiots ou arriérés et comme l'instruction de ces enfants ne peut se faire utilement que dans un institut d'aveugles, on devrait aussi prévoir environ 20 places pour cette catégorie d'élèves. »

« Après plusieurs essais, sans résultat, pour trouver un terrain propre aux constructions et après avoir échoué dans diverses tentatives ayant pour but, soit de transformer le bâtiment de l'Institut des sourds-muets soit d'employer provisoirement quelques anciens pavillons de Keller établies autrefois pour un asile d'essai décerné à recevoir des idiots à Baldersgade à Norrebro, on chercha, conformément à une lettre ministérielle du 2 février 1895, si dans le voisinage de l'Institut on pourrait louer des locaux convenables. Cette idée échoua aussi, parce que les grands apppartements ne pouvaient être loués et que des locaux distribués en étages étaient peu pratiques. »

Puis on pensa à la tuberculose de plus en plus frequente parmi ces enfants, et l'on considéra qu'il serait préférable d'avoir cette école dans un endroit où l'on aurait facilement des bains de mer et l'air de la mer. On a beaucoup regretté ne plus avoir ces bains à la disposition de l'Institut, car après la construction du port-franc, l'entrée de la mer a cessé. « Lorsque les enfants, à l'âge où les bains sont très favorables, pourront être placés dans un établissement bien situé on disposera d'un puissant moyen de défense contre les effets du lymphatisme pendant la croissance. Une école préparatoire située au bord de la mer sera un double bienfait pour une classe d'hommes qui a donné tant de bons ouvriers et d'honorables membres de

la société, mais qui négligés pendant l'enfance, victimes du lymphatisme et de la tuberculose, sont si fortement éprouvés par la mort. »

L'article d'où sont extraits les aperçus qui précèdent, a été fait en s'appuyant sur un compte-rendu de l'état des aveugles, adressé par moi au ministre de l'instruction publique, Bardenfleth. Je gagnai ainsi son excellence à la cause mais avant la réalisation du projet M. Bardenfleth fut remplacé par M. Sthyr qu'il fallut gagner aussi à son tour. Grâce à l'intérêt que témoignaient M. Asmussen, chef du département et le 1er adjoint M. Hage, le plan réussit, et on chercha l'argent nécessaire dans la loi de finances.

L'école préparatoire de « Strandlyst ».

Selon les déclarations de la commission instituée par la direction pour l'établissement d'une école préparatoire dans la propriété de « Strandlyst » près de Kallundborg, l'occupation de l'endroit ne devait être autorisée qu'à titre d'essai, pour y établir provisoirement une école préparatoire pour 20 enfants.

Après y avoir construit de nouveaux corps de bâtiments et après avoir fait exécuter des réparations aux anciens, le nouvel établissement fut, au bout de peu de temps, mis en état de pouvoir être occupé, ce qui eut lieu le 1er novembre 1898.

A partir de cette date jusqu'au 30 mai 1899, 19 élèves furent admis (12 garçons et 7 filles). Parmi ceux-ci 14 vinrent de leur famille à l'âge de 6 à 9 ans, tandis qu'on dut transférer à l'école royale des sourds-muets à Nyborg une fille de 11 ans venant aussi de sa famille, mais atteinte de surdité et ayant la vue faible. Quatre enfants de 10 à 14 ans furent transportés de l'Institut à l'école préparatoire, l'enseignement donné dans cette école étant plus approprié à leur état. Un garçon fut renvoyé parce qu'il était frappé d'idiotisme. Dès l'origine l'école préparatoire fut employée également

comme sanatorium pour les élèves débiles de l'Institut. (1) On les traitait comme les enfants scrofuleux de l'hôpital du rivage, M. Schepelern, médecin en chef de cet hôpital étant également médecin de l'école préparatoire.

Les enfants étaient dès l'origine répartis en deux classes : 1° Une classe inférieure recevait les enfants venant de leurs familles. 2° Dans la classe supérieure les enfants restaient



« Strandlyst ».

jusqu'à ce qu'ils fussent en état d'être admis à l'Institut. On engagea deux institutrices, dont l'une était surtout chargée des soins maternels tandis que l'autre s'occupait entre autres choses de la gymnastique. Le travail de l'école était partagé entre elles. Toutes les deux étaient présentes aux jeux des enfants.

Les leçons de travaux manuels qui se faisaient l'après-midi, furent données à tour de rôle par ces deux dames. On enseignait aux filles le tricotage, aux garçons le tressage de paillassons et de tapis faits de bandes.

(1) Autrefois on envoyait ces enfants à l'hôpital du rivage à Refsnæs.

Les autres services étaient répartis comme suit : 1° L'une de ces dames devait surveiller l'infirmerie, la lingerie, les habits des garçons, le nettoyage de la maison, les comptes, la correspondance des enfants et le journal quotidien. 2° L'autre surveillait les bains et les vêtements des filles, aidait aux écritures et était chargée du compte-rendu des progrès des élèves et de leur conduite.

Voici quel était le programme:

Lever	l'hiver à	7 h.	l'été $6^1/_2$ h.
premier déjeuner	— -	8 -	— $7^1/_2$ -
service religieux	— -	$8^3/_4$ -	— $7^3/_4$ -
école	— -	9 -	— 8 ·
bains	— -	10 -	— $9^1/_2$ -
déjeuner	— -	$10^1/_2$ -	— $10^1/_2$ -
promenade	— -	11 -	— 11 -
école	— -	midi	— midi
diner	— -	2 -	— 2 -
promenade	— -	3 -	— 3 -
ouvrages manuels	— -	$4^1/_2$ -	l'été jeux en plein air tous les deux jours, jardinage tous les deux jours $4^1/_2$ h.
liberté			pendant l'été 6—7 -
souper	— -	6 -	— — 7 -
service religieux	— -	7 -	— — $7^3/_4$ -
coucher	— -	$7^1/_4$ -	— — 8 -

L'école comprend le chant et la gymnastique.

Les dimanches l'institutrice de service fait les exercices religieux à la maison avec les enfants. De temps en temps les élèves prennent part aux offices ayant lieu à l'hôpital du rivage.

Les enfants sont pesés tous les 14 jours, à la même heure et avec les mêmes vêtements.

Jusqu'au mois de février 1903 le nombre des élèves était de 20 (15 garçons et 5 filles).

Le 1er février 1903 l'école fut agrandie et on admit encore 8 élèves (6 garçons et 2 filles).

Quant à cet agrandissement il est nécessaire de donner les renseignements suivants.

On avait estimé qu'un agrandissement était devenu nécessaire. En 1901 on chargea M. Koch, architecte, professeur, d'établir le projet d'un bâtiment pratique, comprenant une école préparatoire de 40 enfants et une section particulière de 20 enfants arriérés et faibles d'esprit. Ce beau projet,



L'école préparaloire après l'agrandissement.

approuvé le 18 juin de la même année par la dite commission instituée à cet effet par la direction de l'Institut, fut ensuite adressé au ministère. Le résultat ne fut pas celui qu'on avait espéré. Car le ministère répondit le 9 septembre à la direction de l'Institut qu'on ne réaliserait pas pour le moment ce projet et qu'on se bornerait aux agrandissements les plus urgents en limitant l'augmentation à 10 ou 12 élèves.

Les constructions furent vite terminées de sorte que le nombre des élèves fut en 1903 augmenté de 12 enfants. L'effectif fut donc de 28 élèves (21 garçons et 7 filles). On engagea encore une institutrice, et cette dernière se chargea des comptes. Grâce à cet agrandissement on put pour le moment avoir assez de place pour recevoir les enfants



Interieur de l'école préparatoire.



Interieur de l'école préparatoire.

au-dessous de 10 ans pour lesquels on demanda admission. Le besoin de créer une section pour des enfants arriérés et faibles d'esprit n'a pas encore été satisfait, malheureusement.

Jubilé de 40 ans de l'Institut.

Ce jubilé qui était en même temps mon jubilé eut lieu le 5 novembre 1898. A cette occasion je reçus par le ministre la croix de commandeur du Dannebrog. (1)

Asile pour femmes capables de travailler.



Un événement d'un interêt particulier dans l'histoire des aveugles eut lieu en 1900; ce fut l'inauguration d'un asile pour les femmes aveugles capables de travailler. Cet asile fut provisoirement installé pour recevoir 30 personnes, mais il y avait assez de place pour augmenter ce nombre. Chaque aveugle a sa propre chambre, fournie de meubles suffisants, mais chacune a la permission de l'arranger à son goût.

Le bâtiment est gai, les locaux sont pratiques, tout est comfortable et clair. Chaque pensionnaire verse une rétribution

(1) Auparavant j'avais été nommé chevalier du même ordre et décoré de la croix d'argent.

annuelle de 200 couronnes payée par des autorités ou par des bourses privées. Le gain que les aveugles obtiennent par leur travail est laissé à leur disposition à la condition qu'elles suffisent elles-mêmes à leur habillement et à leurs menus frais.

Le fait qu'elles possèdent ainsi une somme dont elles peuvent disposer et qu'elles ne sont soumises qu'aux règles indispensables d'une telle institution, contribue beaucoup à l'esprit de contentement qui règne dans l'asile. La directrice de l'asile, Mlle Krebs, possède toutes les qualités d'esprit et de cœur ainsi que la capacité pratique nécessaire pour mener à bonne fin une telle œuvre. Jusqu'en 1904 Mlle Krebs dirigeait seule; on lui a depuis adjoint une aide le travail étant trop considérable pour une personne. Cette institution a rencontré partout la plus vive sympathie.



Goos, conseiller d'état intime, président de la direction de l'Institut R. des Aveugles p. p.

On pensait depuis longtemps à la fondation d'un asile de ce genre mais seule la question d'argent en avait empêché la réalisation. C'est alors que la société « Les aveugles du Danemark », appuyée par Mlle Hoffmann, institutrice à l'Institut royal, obtint une promesse de M. Josephson, conseiller de justice, qui consentait à donner un terrain pour y faire les constructions. La société s'adressa alors à moi afin de constituer un comité pour mener à bien la proposition. Dès ce moment on travailla avec la plus grande activité sous la présidence de M. Goos, conseiller d'état intime, président de la direction de l'Institut R. des Aveugles p. p.

Moyens d'instruction employés dans l'enseignement des aveugles.

Matériel scolaire.

J'ai déjà dit comment dès l'origine on s'était procuré à l'étranger les moyens nécessaires à l'instruction des aveugles et comment on arriva petit à petit à un grand nombre d'améliorations.

Les expositions universelles, les congrès internationaux, la rédaction de revues spéciales réveillèrent à partir de 1855, l'esprit de recherche des professeurs d'aveugles. On compara les méthodes et on se communiqua les expériences faites. Enfin, les visites entre les instituts devinrent de plus en plus fréquentes.

Pendant mes voyages je ne vis pas beaucoup qui pût être introduit en Danemark. La chose qui attira le plus mon attention fut un appareil inventé par Barbier pour former l'écriture Braille. L. F. Guldberg construisit alors l'appareil dont j'ai parlé plus haut et qui est le plus employé dans notre enseignement. Au lieu des appareils de correspondance avec les clairvoyants employés ci et là nous avons obtenu l'appareil de C. E. Guldberg — l'appareil danois, dont j'ai déjà parlé. Pour l'impression en relief nous avons employé dès le commencement les lettres Romaines, minuscules et majuscules ensemble, et pour ce but nous avons en 1858 achetés les types nécessaires de l'imprimérie Impériale de Vienne. Pour l'impression de notes musicales dans le système Braille nous avons achetés les premiers types de l'Institution Nationale des Jeunes-Aveugles de Paris. Ce système fut bientôt employé pour les livres de classe aussi, de sorte qu'il est devenu dans tous les rapports le système de premier ordre dans notre institut. Il faut observer que l'institut emploie le système Braille sans abréviations. (1) Pour le calcul nous employons les nombres Arabes et le Cubarithme Français. Des cartes géographiques, des

(1) L'association des « aveugles du Danemark » emploie dans ses impressions des abréviations conçues par un aveugle danois nommé Wulff. Pour l'impression de musique M. Schiœtt a beaucoup travaillé.

livres en relief et des appareils employés pour la géométrie et les sciences naturelles j'ai parlé plus haut. Il faut ajouter les globes en relief et les moyens d'intuition.

D'autres appareils.

A côté des appareils déja nommés il faut mentionner un guide oval en bois pour les exercises de course construit par le professeur de gymnastique Reitzel et des appareils et modèles construits pour l'enseignement d'accord de pianos.

Elèves.

Dès l'origine les enfants aveugles du royaume n'étaient pas seuls admis à l'Institut mais aussi des enfants d'autres parties de la monarchie. Selon le règlement les frais de pension pour les enfants du royaume étaient de 700 couronnes par an. mais cette somme pouvait être réduite selon la situation de fortune des parents. La gratuité était accordée aux parents indigents. Les enfants d'autres parties de la monarchie pouvaient également obtenir une réduction. On a accordé la même réduction aux enfants nés des Slesvico-Danois après la séparation du Slesvig. D'Islande on n'a reçu que deux aveugles. Il convient de faire remarquer qu'on trouve rarement un enfant aveugle en Islande et aux îles Feroë.

En ce qui concerne les étrangers, on résolut de les admettre à l'Institut contre paiement entier, lorsqu'il y aurait assez de place. A ce titre on a seulement admis une fille de la Suède et un garçon de la Finlande. Mais quelques étrangers ont reçu en qualité d'externes une instruction gratuite, un garçon de l'Angleterre et un garçon de l'Amérique du Nord, fils de parents danois, ainsi qu'une dame russe. En outre quelques étrangers adultes ont obtenu la permission en qualité d'externes de prendre des leçons particulières chez les professeurs de l'Institut. Notamment un Norvégien apprit en se servant des instruments de l'Institut la profession d'accordeur de pianos; un Anglais aveugle apprit le métier de cordonnier

dans le but d'être capable d'enseigner à son tour ce métier à des aveugles de son pays. Un jeune cordonnier norvégien clairvoyant, ayant visité l'Institut de Copenhague introduisit cette profession dans les 2 instituts norvégiens où elle a été enseignée depuis. Partout ce sont les outils danois qu'on a introduits (aussi à Perm en Russie). Des aveugles de Copenhague ont été admis également comme externes soit dans l'école, soit dans les ateliers et initiés aux ouvrages manuels de femmes. En musique et en accordage de pianos quelques aveugles du pays ont été instruits comme externes.

Il convient de remarquer qu'un jeune homme norvégien a reçu des leçons de musique d'un ancien élève de l'Institut et qu'un jeune aveugle de Leipzig, fils d'un fabricant de chaussures, a appris la cordonnerie chez un ancien élève de l'Institut habitant la campagne.

Jours de fête, parties de plaisir, vacances.

Les fêtes obligatoires annuelles sont, en dehors du soir de Noël et du nouvel an, le jour d'inauguration de l'Institut, le 5 novembre, l'anniversaire du roi, et de même celui de la reine, la fin des examens, ainsi qu'une excursion annuelle au bois. Le soir de Noël est célebré d'abord par un service religieux, ensuite par un repas plus copieux, puis par la danse autour de l'arbre, après on distribue des bonbons et des cadeaux. Depuis la fondation de l'Institut, chaque élève a la permission de souhaiter un petit cadeau et on se conforme à son désir. En dehors du cadeau de l'Institut, il reçoit encore sa part des fonds de Noël, mentionnés plus haut.

La danse joue un rôle important à la fête du nouvel an et à d'autres occasions. Autrefois c'étaient des anciens élèves qui exécutaient la musique pour la danse, aujourd'hui ce sont les élèves eux-mêmes. Ils reçoivent de ce fait une légère rétribution. La fête de Noël est le plus important des plaisirs d'hiver, pour l'été c'est l'excursion au bois qui tient la première

place. On loue des voitures pour la journée entière. Parmi les autres plaisirs des élèves, il convient de remarquer les concerts pour lesquels l'Institut obtient souvent un certain nombre de billets gratuits.

Selon un arrêté pris par Monrad, ancien ministre de l'instruction, l'Institut a pu, grâce à une rétribution modeste pour laquelle fut donnée sur le budget annuel une subvention de l'Etat, disposer chaque samedi d'un certain nombre de billets (maintenant 6) au théâtre Royal. Des musiciens, des acteurs et des actrices ont bien voulu donner quelques représentations à l'Institut pour la plus grande joie des élèves.

Les vacances d'été comprenaient autrefois 3 semaines, elles se prolongèrent peu à peu à 6 semaines commençant le 11—12 juillet et finissant fin d'août. On renvoie les enfants dans leur famille, dans les trains ils ont place gratuite. « L'association alliée des bateaux à vapeur » exige le paiement d'une demi-place, mais cette dépense reste à la charge de l'Institut. Si un élève pour une raison quelconque est empêché de se rendre dans la famille pendant les grandes vacances on se charge de le placer aux frais de l'Institut. On a ainsi obtenu que tous les élèves pussent partir.

Les voyages pour se rendre dans la famille pendant les vacances de Noël, de Pâques et de Pentecôte ne sont pas gratuits pour les élèves.

Occupations des enfants pendant leurs loisirs.

Les occupations des enfants à l'Institut pendant leurs loisirs comprennent des jeux en plein air, des promenades au jardin, des jeux de société, des jeux de quilles, balançoire et d'autres appareils, musique, ouvrages manuels privés, copies de poésies, lectures. Dans l'école préparatoire le jeux occupe un rôle prépondérant. De temps en temps les garçons de l'Institut ont formé des compagnies de soldats. Les échasses sont aussi un sport aimé. La balançoire pouvant être un

appareil assez dangereux, on l'a supprimé pour les garçons et on a suspendu une balançoire facile construite en Finlande et ne pouvant être employée que par les filles. (1) Les garçons se contentent des quilles, construites d'après l'appareil employé à Upper Norwood en Angleterre. Il faut ajouter les jeux de grâce, quelques barres, les cordes à sauter etc. La culture de petites parties du jardin est un plaisir surtout gouté à l'école préparatoire.

Pendant les jours de la semaine, le programme est si chargé, qu'il reste peu de temps de liberté mais à un certain degré les changements d'occupations donnent un équivalent pour le repos.

Le soir, des lectures à haute voix sont faites souvent par les instituteurs et les institutrices.

A son anniversaire, chaque élève jouit de son entière liberté pendant le temps consacré à la dernière leçon du jour; il est autorisé à choisir un camarade qui bénéficie comme lui de la même faveur.

La situation officielle de l'Institut et son administration.

L'Institut est donc, nous le répétons, un institut d'Etat. Il est sous la surveillance d'un conseil composé de 5 membres dont trois sont choisis par le ministère, et deux par la société « Kæden » (la chaîne). L'Institut est confié à un directeur qui est en même temps professeur en chef à l'Institut. Le personnel comprend en outre un inspecteur pédagogique (2), professeur également, un inspecteur d'économie qui est aussi caissier, des instituteurs et institutrices, des professeurs de musique, un professeur d'accordage de pianos, un professeur de gymnastique, un médecin, des maîtres professionnels et d'autres fonctionnaires.

---

(1) Une autre est employée à l'école préparatoire. (2) Cette fonction est de nouvelle date.

Programme journalier actuel.

L'enseignement intellectuel.

Actuellement (avril 1905) le nombre des élèves est de 100, 65 garçons et 35 filles. L'école préparatoire compte en outre 31 élèves (18 garçons et 13 filles). Pour l'enseignement les élèves sont divisés en 7 classes ou sections, savoir une classe préparatoire et une classe spéciale destinée aux enfants incapables de suivre la même instruction que les autres, puis quatre autres classes (1ère, 2ème, 3ème, 4ème) et enfin une classe supérieure.

(Les élèves de l'école préparatoire sont divisés en 3 classes).

Le nombre de leçons dans la classe préparatoire est de 32; dans la classe spéciale de 30; dans la 1ère de 32; dans la 2ème de 30; dans la 3ème de 29; dans la 4ème de 26; dans la classe supérieure de 11, soit au total 190.

Ouvrages manuels de femmes, « Sløjd » et métiers.



En ce qui concerne la couture, les filles sont divisées selon leur habileté; quelques'unes cousent à la machine. Cet



Atelier de vannerie.

ouvrage avait été introduit après une visite faite par moi en 1871 à « l'Institution d'Alexandra » à Londres, où la couture sur la machine était enseignée à des femmes aveugles. Puis on enseigne les occupations suivantes : tricot — crochet —



Atelier de cordonnerie.

filature — tresserie — tressage de chaises — fabrication de tapis faits de bandes — paillassons.

Les exercices de « Sløjd » sont réservés aux garçons à raison de 16 heures par semaine.

Métiers :	vannerie	42	heures
	paillassons et sièges	36	—
	corderie	24	—
	cordonnerie	42	—
	brosserie	42	—

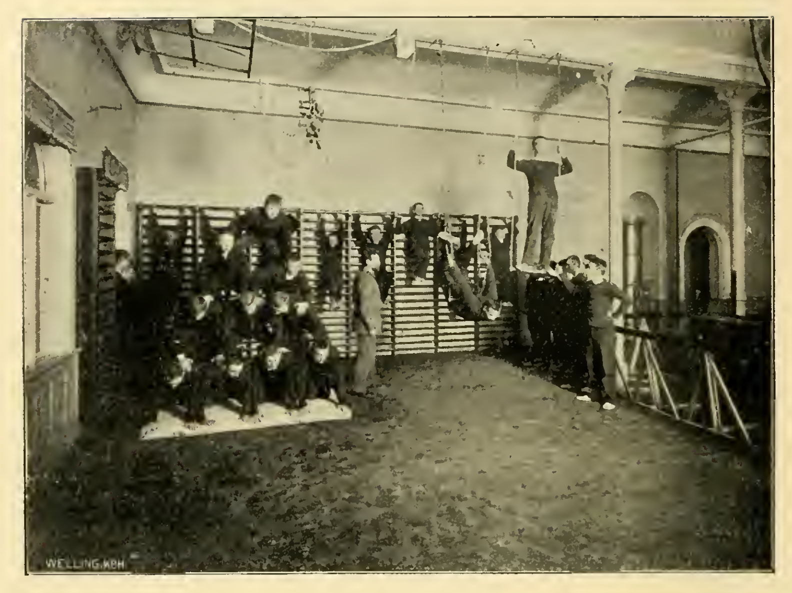
Si l'élève a des aptitudes et s'il y a utilité, on lui enseigne 2 professions. Le nombre total des heures de leçons consacrées aux ouvrages manuels et aux métiers est d'environ 280.

Les filles adultes sont exercées aux soins de ménage d'après l'indication des maîtresses. Celle qui dirige la cuisine les exerce au blanchissage et au repassage. Les filles les plus habiles apprennent à faire cuire les aliments; à cet effet on a installé un poêle spécial avec les ustensiles nécessaires.

Gymnastique : nombre total d'heures : 18; section supérieure de garçons a 3 leçons par semaine, section élémentaire a 6 par semaine, section supérieure de filles : 4 par semaine, section élémentaire : 5 par semaine. Chaque section reçoit des leçons de danse, pendant une heure par semaine des exercices de gymnastique.

Musique et accord de piano. Nombre total d'heures : 84 actuellement (en 1905).

Il convient de remarquer que, pendant que M. Goos était ministre de l'instruction publique, il fut décidé de comprendre dans le budget de l'Institut un crédit permettant à certains aveugles musiciens de continuer leurs études après leur sortie de l'Institut. Il leur fut également accordé des secours de loyer pendant leur temps d'étude. Puis on ajouta des secours pécuniaires pour études musicales avec l'aide des voyants.



Leçon de gymnastique.



Lecon de chant.

Ces anciens élèves sont admis aux repas des élèves et ont leur blanchissage gratuit.

Pendant nombre d'années on avait accordé une somme annuelle pour des éditions de musique en écriture Braille faites par M. Schiœtt, et puis une somme pour des ouvrages semblables exécutés par d'autres personnes. Ces 2 sommes réunies en une seule lors de la retraite de M. Schiœtt sont inscrites actuellement « au profit des élèves sortis ».

On a encore ouvert un crédit pour enseigner aux aveugles le massage chez Clod-Hansen, médecin. Celui-ci est le premier qui en Danemark ait préparé un aveugle à ce métier. Si un aveugle désire être préparé chez un autre pour le compte de l'Institut, il faut qu'il obtienne d'abord la permission du ministère ou de la direction. Clod-Hansen accorde des demi-bourses à des élèves aveugles.



Rindom, pasteur.

Le *catéchisme* préparant les élèves à la confirmation se fait en général à la sortie de la 4ème classe.

Le catéchisme a lieu en été et les élèves sont confirmés et admis à la première communion en automne. M. Rindom, pasteur, fait le catéchisme depuis 1868. C'est lui qui s'est aussi chargé d'aller voir les malades à l'Institut, et en cas de mort, c'est lui qui fait le sermon, lors de l'enterrement. Il n'est payé que pour la confirmation des élèves; on doit donc lui savoir gré de son dévouement desinteressé. Chaque automne à la confirmation des élèves et chaque printemps avant la sortie d'élèves de l'Institut, tous les élèves confirmés commu-

nient chez le pasteur Rindom. Les garçons et les filles vont alternativement à l'église tous les dimanches. Le jour d'église des filles l'instituteur en fonction fait un service religieux à l'Institut pour les garçons, et le jour d'église des garçons, une institutrice fait un service religieux pour les filles.

Programme de l'Institut.

Lever $6^1/_2$, petit déjeuner $7^1/_4$, service religieux $7^3/_4$. Ecole de 8 à 10 h., pour les adultes musique, accordage de piano, atelier, ouvrages manuels de 8 à 10 h. Déjeuner à 10 h. avec récréation jusqu'à 11. Ecole etc. (comme de 8 à 10) de 11 à 2 h. Dîner à 2 h. avec récréation jusqu'à $3^1/_2$ h. Chant, gymnastique. musique instrumentale, ateliers et ouvrages manuels (quelques leçons intellectuelles) jusqu'à $7^1/_2$ h. Souper à $7^1/_2$ et récréation jusqu'à 9 h. Service religieux à 9 h.; coucher pour ceux qui ne sont pas confirmés à $9^1/_4$ et pour les autres à 10 h. (1)

Les dimanches et jours de fête le déjeuner à cause du service religieux a lieu à 9 h; le dîner à $1^1/_2$ h. et le souper à 7 h.

Le soir on fait souvent des lectures aux élèves surtout l'hiver. Les élèves dont les parents ou les alliés habitent la ville ont la permission d'y rester depuis le samedi soir jusqu'au lundi matin, si ce n'est pas leur jour d'église; dans ce cas, ils ne sont libres qu'après le service religieux.

Plusieurs des élèves habitant les autres parties du pays, sont en correspondance régulière avec la famille. Ils écrivent eux-mêmes, ou sur l'appareil Guldberg, ou en écriture Braille; parfois ce sont les instituteurs et les institutrices qui font la correspondance pour eux. En général les élèves s'efforcent d'apprendre à leurs parents et amis la lecture et l'écriture Braille.

Les envois de la famille jouent un rôle important pour les élèves; souvent ils sont de nature à causer des ennuis, surtout lorsqu'il s'agit d'aliments. Il est touchant de voir combien les enfants aveugles s'ingénient à envoyer de petits

(1) Cet ordre du jour a été un peu changé après ma retraite.

cadeaux à leurs parents et à leurs frères et sœurs; tantôt ce sont des patins au frère, tantôt une poupée à une sœur, une paire de tasses à la maman et souvent leurs souhaits de Noël faits à l'institut consistent en ces petits cadeaux.

Le budget.

Comme exemple des recettes et des dépenses de l'Institut je citerai le suivant:

Dans l'année budgétaire comprise entre le 1er avril 1903 et le 31 mars 1904, les recettes étaient de 140,590 couronnes et 86 Øre, y compris la subvention de l'Etat s'élevant à 136,617 c. et 03 Øre; les paiements des élèves s'élevaient à 2,425 c. et 92 Øre, la vente des travaux des ateliers à 1,364 c. et 92 Øre, le compte d'intérêts dans la banque privée à 182 c. et 99 Øre.

Les dépenses étaient les suivantes:

Traitements fixes à l'Institut et à son école prép.	Cour.	23,019.34
d'autres traitements à l'Institut..........	—	19,016.70
retraites..............................	—	3,548.33
livres, musique, appareils d'enseignement et matériaux d'atelier................	—	8,356.67
pour l'économat:		
nourriture, vêtements, blanchissage....	—	37,282.00
infirmerie..........................	—	2,665.18
entretien des bâtiments...............	—	5,563.24
entretien du matériel................	—	2,999.69
nettoyage et entretien des appareils de nettoyage........................	—	1,564.13
chauffage..........................	—	3,870.44
éclairage..........................	—	2,399.79
impôts..............................	—	1,737.47
dépenses de bureau....................	—	299.90
dépenses extraordinaires................	—	3,764.61
	Cour.	116,087.49

Au profit des élèves sortis :	Cour.	116,087.49
publication de musique en système Braille (cette somme a baissé à 1200 cour. dans le budget de 1904—05).	—	1,617.65
continuation de l'éducation musicale des élèves sortis	—	1,010.00
secours de loyer aux mêmes	—	500.00
enseignement de massage à 2 élèves .	—	500.00
école préparatoire de Strandlyst.........	—	20,846.14
selon des listes de révision	—	29.58
total...	Cour.	140,590.86

Admission des élèves.

L'Institut reçoit tous les ans par l'intermédiaire des évêques les rapports des pasteurs des paroisses (sauf celles de Copenhague et de Frederiksberg) sur les aveugles âgés de moins de 60 ans. En ce qui concerne Copenhague et Frederikssberg (faubourg) ces rapports sont dressés par la police. Par ces rapports le directeur se trouve à même de rechercher s'il existe des enfants aveugles qui doivent être admis à l'Institut ou à son école préparatoire et qui soient à l'âge d'admission. Les rapports examinés, on adresse des circulaires aux parents des enfants intéressés. Les demandes se trouvent accompagnées des indications ci-après :

Conditions d'admission des enfants à l'Institut royal des aveugles et à son école préparatoire.

1° En général les enfants sont admis vers l'âge de 10 ans à 12 ans, à l'école préparatoire de 6 à 9 ans; s'il y a des circonstances spéciales, on accorde une exception en ce qui concerne l'âge.

2° Chaque enfant, quelle que soit sa confession est admis s'il est privé de la vue au point de ne pouvoir lire et écrire par la vue, mais il doit être sain de corps et d'esprit et n'être pas moralement pervers.

3° Les demandes d'admission doivent être adressées à la direction de l'Institut et être accompagnées des pièces suivantes :

a. certificat de naissance et de baptême si l'enfant appartient à l'église chrétienne et certificat correspondant s'il appartient à une autre confession,

b. certificat de vaccination,

c. déclaration du médecin sur la nature de la cécité, son origine et ses causes, ainsi que sur l'état physique et mental de l'enfant,

d. déclaration du pasteur, de l'instituteur ou d'autres hommes de confiance en ce qui concerne les aptitudes de l'enfant, et son caractère. Des observations particulières, des renseignements sur l'instruction que l'enfant a déjà reçue et sur les résultats obtenus,

e. déclaration du père ou du tuteur de l'enfant disant qu'on peut renvoyer l'enfant s'il se trouve incapable d'une instruction quelconque ou si l'on considère son éducation comme terminée. La déclaration doit, si on le demande, être accompagnée d'un cautionnement de la direction de la paroisse ou de la commission d'assistance des pauvres.

4° En vertu d'une décision ministérielle du 31 mars 1904 les enfants à leur entrée doivent être pourvus des vêtements suivants.

a. Les garçons emporteront 2 habits consistant en veston, gilet et pantalon, 6 chemises, 3 caleçons, 3 camisoles (si le garçon s'en sert), 4 paires de bas, 2 paires de chaussures, une casquette, un pardessus et en général 6 mouchoirs.

b. Les filles emporteront 2 robes, 2 jupons, 2 jupons de laine, 2 sous corsage, 6 paires de pantalon, 6 chemises, 2 paires de chaussures, 4 paires de bas, 2 camisoles de nuit, 3 tabliers, 3 camisoles de laine.

5° Si les parents ou les tuteurs sont trop pauvres pour payer et désirent l'admission gratuite de l'enfant, ils doivent

l'annoncer expressément dans la demande; si sans être indigents, ils ne sont pas assez aisés pour payer la somme complète de 700 Kr. par an fixée par la loi du 21 janvier 1857 et s'ils désirent une diminution, ils doivent également le mentionner dans la demande et indiquer la somme la plus élevée qu'ils peuvent donner. Dans les deux cas la demande doit être adressée par le magistrat et à Copenhague, elle doit être en outre accompagnée d'une déclaration du bourgmestre de qui dépend l'administration de l'assistance publique. Dans les villes cette pièce est remplacée par un certificat de la commission des pauvres et à la campagne par un certificat de la direction de la paroisse constatant que la personne en question a besoin de la faveur demandée.

6° Le paiement convenu se fait d'avance par trimestre : la première fois à l'entrée de l'enfant à l'Institut ou à l'école préparatoire, ensuite tous les trois mois. En ce qui concerne le paiement de la somme, on doit sur la demande de la direction, donner une garantie.

7° Tant que l'enfant reste à l'Institut les parents ou ses tuteurs doivent s'abstenir de toute ingérence directe dans son éducation, mais ils peuvent soumettre au Directeur leurs observations et leurs désirs.

8° Sauf pendant les vacançes, l'Institut ne permet pas l'absence d'un enfant, à moins de circonstances particulières de famille. Les parents sont libres de retirer définitivement leurs enfants de l'Institut à n'importe quel moment.

Ces conditions ont toujours été suivies avec le plus grand égard aux aspirants.

Sortie de l'Institut des élèves ayant fini leur éducation.

Nous l'avons vu par ce qui précède qu'une « société aidant les aveugles à devenir indépendants » a été formée pour les aveugles instruits dans l'Institut, et dans les premières années de l'existence de l'Institut c'est surtout grâce à cette

association dont le directeur de l'Institut fut le secrétaire qu'on parvint à procurer aux élèves les moyens d'exercer leur métier ou tout autre gagne-pain appris à l'Institut. Peu à peu l'une des caisses créées à l'Institut, « fonds particuliers d'assistance », vint à disposer de ressources assez élevées pour se charger de fournir aux aveugles sortants les outils de métier, les appareils, le matériel et les instruments de musique.

Les ressources qu'on obtient du pays natal des aveugles, sont des dons privés ou des subventions des caisses des pauvres et des caisses des préfectures; ils sont versés à la caisse des fonds en question et figurent dans les comptes annuels envoyés à la révision avec les autres comptes de l'Institut. Tandis que la société sus-nommée s'occupe aussi bien des aveugles ayant perdu la vue à un âge avancé que de ceux qui ont été élevés à l'Institut, la plupart des fonds particuliers d'assistance sont exclusivement réservés aux anciens élèves. A leur sortie les élèves sont munis de vêtements à peu près de la même manière qu'à l'entrée; ils reçoivent en outre de l'Institut différents objets utils ainsi que des brosses, des tabliers de cordonniers, de vanniers et de brossiers, des blouses islandaises pour les cordiers, un appareil d'écriture latine, un appareil d'écriture Braille, du papier, des livres, de la musique etc.

Efforts particuliers au profit des aveugles en Danemark.

Comme je l'ai déjà relaté la société intitulée « *la chaîne* » lorsqu'elle mit en 1858 à la charge de l'Etat les soins de l'éducation des enfants aveugles, garda « *l'établissement de travail et d'assistance des aveugles* » existant déjà et lorsqu'en 1862 « *l'association pour aider les aveugles à devenir indépendants* » fut instituée (voir pages 55—56) « la chaîne » se borna à ne plus recevoir que des femmes aveugles dans cet établissement et à assister des aveugles au dehors. Ce double but

a toujours été poursuivi par la société, surtout pour aider aux aveugles dans le besoin. Elle vient également en aide lorsqu'il s'agit d'opérations des yeux. Ajoutons enfin l'asile pour les enfants aveugles qui, s'adressant surtout aux parents des enfants habitant Copenhague, a continué son existence après la fondation de l'école préparatoire de l'Institut.

Lorsque l'Institut célébra son 25e anniversaire quelques anciens élèves formèrent une société dont le nom fut à l'origine:



Intérieur de l'établissement des aveugles soutenu par « la Chaîne ».

« *société d'assistance et de lecture de 1883 des aveugles* ». Cette société m'a nommé « membre honoraire ». Plus tard cette société changea de nom, elle s'appelle actuellement « Les aveugles du Danemark ».

Nous avons parlé déja de « *l'association pour aider les aveugles à devenir indépendants* » instituée en 1862 (voir p. 55—56 et p. 90).



La boutique d'ouvrages des aveugles.



Atelier joint au magasin d'ouvrages des aveugles.

Le roi Frédéric VII avait été son protecteur dès le commencement. A l'occasion de son jubilée de 25 ans le roi Christian IX et la reine Louise acceptèrent cet honneur.

Il y a quelques années on a commencé au profit des aveugles nécessiteux une œuvre nouvelle; quelques dames, entre autres deux institutrices de l'Institut des aveugles, reçoivent de vieux vêtements qu'on distribue à l'époque de Noël aux aveugles de Copenhague et à ceux de la province. Cela se fait dans le local de la société « des aveugles du Danemark » ou par la poste. Il faut encore ajouter que plusieurs maisons de commerce envoient là des marchandises qu'on distribue de même aux aveugles pendant les fêtes de Noël.

A côté de ces sociétés il faut encore citer : « l'ami des aveugles » qui a surtout pour but de procurer du travail aux aveugles de Copenhague, la société : « les amis des anormaux » et encore plusieurs autres.

En 1890 fut fondée par des aveugles une nouvelle société : *La caisse de maladie et d'enterrement des aveugles de 1890.* Cette fondation fut déterminée par ce fait qu'en général les autres sociétés de secours mutuels de ce genre refusaient d'admettre les aveugles, la cécité étant considérée comme une maladie chronique.

Cette caisse ayant son siège à Copenhague et comprenant aussi Frederiksberg a pour but de garantir à ses membres des secours en cas de maladie. Comme « membres participants » on n'admet que des indigents ayant perdu la vue totalement ou partiellement ainsi que les femmes de ces personnes; les admissions ont lieu entre 18 et 45 ans, si les intéressés ne souffrent d'aucune maladie chronique ou incurable qui limite leur capacité de travail. Parmi les avantages accordés à ses membres participants on peut citer : secours de médecin gratuit pour eux-mêmes et leurs enfants, traitement gratuit à l'hôpital,

secours pécuniaires accordés aux sociétaires pour une maladie durant plus de trois jours. La direction se compose de 5 membres, parmi lesquels sont choisis chaque année un président, un trésorier, et un secrétaire. La caisse d'enterrement constitue une section particulière. Elle accorde à ses membres entre 18 et 45 ans un secours d'enterrement de 100 couronnes. Les membres de la direction sont aveugles.



Chambre privée d'une fille aveugle.

L'asile des femmes aveugles capables de travailler a déjà été mentionné dans ce qui précède. Les femmes, en dehors du nettoyage de leur propre chambre sont chargées chacune d'un devoir ménager tel que laver ou essuyer la vaisselle, épousseter, mettre le couvert etc., car on n'a qu'une bonne dans l'asile, et même pour le blanchissage (500 pièces) on ne se sert d'aides que le jour de blanchissage; les aveugles elles-mêmes font tout le reste. Tout cela ne constitue qu'un petit travail supplémentaire que chacune se hâte d'exécuter avant de se rendre à l'atelier pour y faire

de la brosserie de tout genre, des tapis de la machine etc. Tout l'ouvrage est tarifé aux pièces et le paiement qui a lieu une fois par mois sert à l'achat et à l'entretien de leurs habits ainsi qu'à leurs menus besoins. Pendant le travail les femmes sont réunies dans l'atelier. Là se trouvent également un piano et un orgue, qui proviennent de dons. Il y a aussi plusieurs livres en relief et en écriture « Braille »; une des



La salle de travail.

internes particulièrement habile à la lecture réunit souvent le soir tous les habitants de l'asile et fait la lecture à haute voix. Il y a un service religieux le matin et le soir et les femmes vont à l'église. Tous les ans en été a lieu une excursion. J'ai donné ces détails pour faire voir que l'asile est devenu vraiment le « home » des femmes aveugles et qu'on a trouvé ici la solution du problème qui consiste à assurer une existence utile et agréable. En 1904 le prince royal et la princesse royale (actuellement le roi et la reine) sont devenus protecteurs de l'asile.

En dehors de cet asile il s'en trouve un autre à Frederiksberg fondé par M[lles] Hansen et Nielsen et qui provisoirement admet aussi des femmes voyantes.

Renseignements statistiques sur les résultats pratiques obtenus par l'enseignement.

Lorsqu'on cherche à se faire une idée des résultats obtenus on rencontre des difficultés sous bien des points de vue. En général il est permis d'affirmer que la situation des aveugles dans la société s'est améliorée beaucoup et que dans peu de cas leur conduite morale a été mauvaise. Mais il y en a beaucoup qui sont faibles et le résultat pécuniaire de leur travail est souvent bien médiocre. Pourtant il est difficile pour plusieurs causes de faire rémunérer leur travail à sa juste valeur ou de juger combien d'assistance ils reçoivent.

Voici les renseignements qui donneront à mon avis une idée du sort des aveugles.

A. En ce qui concerne des élèves masculins la plupart d'eux sont ou musiciens, ou accordeurs de piano, ou ouvriers. Pour les musiciens et les accordeurs de piano, au total *38*, on peut faire la division suivante:

15 sont placés comme organistes (dont 7 sont en même temps professeurs de piano et 3 accordeurs; l'un d'eux a reçu son éducation en dehors de l'Institut). Ajoutons encore un externe placé comme organiste à Chicago. Un des organistes est en même temps directeur de téléphone.

4 (en dehors de ceux qui sont en même temps organistes) sont indiqués comme professeurs de musique, parmi eux 1 est placé à l'Institut royal et 1 au séminaire de N. Nissum. (1)

5 (en dehors de ceux qui sont déjà comptés comme organistes) sont occupés comme accordeurs de piano dont 1

(1) Celui-ci a été engagé plus tard au nouveau séminaire de Haslev tandis qu'un autre aveugle a obtenu sa place à N. Nissum.

est en même temps professeur de piano à Helsingfors en Finlande — perfectionné comme organiste — et 1 est professeur d'accordage à l'Institut et tient en même temps un petit emploi d'organiste à Copenhague.

10 peuvent être indiqués comme musiciens, si l'on veut. L'un d'eux est joueur d'orgue en remplaçant, un est aussi brossier (apprend le massage), 1 accordeur et tresseur de tuyaux, 3 pianistes (un également relieur de livres en relief), 1 ancien cordier, 1 chantre d'église, occupé en même temps de procurer et de répandre la littérature des aveugles dans le service de la société : « les aveugles du Danemark »; 1 à l'établissement des faibles d'esprit d'Ebberœdgaard (joueur d'orgue et de flûte). Ajoutons encore

4 qui pour le compte de l'Institut continuent leur éducation musicale et ne gagnent encore rien (à savoir en 1905).

48 brossiers.

11 assistés par la famille (1 pourtant en partie indépendant).

20 sont tout à fait indépendants (1 professeur à l'Institut, 2 en même temps commerçants, 1 également masseur, 1 également musicien, 1 également vannier, 1 apprenti de massage, 1 séjournant dans la famille d'un propriétaire (travaille gratuitement pour un autre aveugle), 1 chef de l'atelier des brossiers aveugles, Rue Royale 44 (1) 1 qui est aussi calandrieur, 2 anciens cordiers qui avec le reste sont exclusivement brossiers.

7 sont occupés à l'atelier des aveugles à la Rue Royale (en dehors du chef d'atelier).

1 demeure chez un brossier aveugle marié.

4 sont situés ainsi : 1 à l'établissement de St. Jean (maison de santé pour des personnes faibles), 1 dans une maison d'assistance, 1 incurable, 1 faible, sans travail.

5 dont on n'a pas de renseignements de nouvelle date.

(1) Un autre chef d'atelier, savoir de celui des vanniers, est un aveugle qui n'a pas été élève interne de l'Institut.

33 vanniers.

10 sont assistés par la famille.

12 sont indépendants, dont 1 maître d'atelier à l'Institut (il voit maintenant), 1 assistant chez lui (voit également), 2 qui régulièrement reçoivent des apprentis chez eux (tous les deux aveugles).

10 travaillent dans l'atelier des aveugles de la Rue Royale (1 a plus tard appris le massage).

1 qui vit dans de bonnes conditions économiques, doit cesser de travailler à cause de sa faiblesse.

(2 ont épousé des femmes aveugles, anciennes élèves de l'Institut; l'un des couples a un enfant voyant, l'autre est sans enfants). Ajoutons encore 1 voyant à présent suffisamment pour être admis à l'asile des apprentis (voyants) et être enseigné par un patron.

13 cordiers.

6 sont assistés par la famille (1 occupé en même temps par la musique, 1 par la brosserie et la musique, tous les deux assez indépendants).

6 tout à fait indépendants (1 également tresseur de paillassons, 2 agriculteurs [1 fermier et 1 paysan], 1 brossier).

1 chez un patron.

22 cordonniers.

8 assistés par la famille.

9 commerçants indépendants (1 brossier également, 1 travaillant pour l'Institut [marié avec une femme aveugle ayant des enfants voyants], 1 également musicien [a aussi d'autres occupations], 1 travaillant la terre; 1 reçoit de temps en temps des apprentis).

1 habite avec une sœur aveugle et reçoit une subvention de loyer de la « société aidant les aveugles à devenir indépendants ».

4 ont émigré en Amérique et on sait avec certitude que 3 sont cordonniers là-bas. 1 a un commerce assez

grand et il est marié avec une élève de l'Institut voyant maintenant; 1 a épousé une fille aveugle de l'Institut l'ayant rencontrée en Amérique.

13 qui tressent des paillassons et des sièges.

8 tressent des paillassons,
2 des sièges.
1 fait les deux choses.
1 réunit la brosserie avec la confection des paillassons.
1 faisant des paillassons sans bénéfice est surtout occupé à soigner du bétail.

Ajoutons encore 28 dans les métiers suivants:

1 propriétaire d'une ferme (vannier d'origine).
1 agriculteur à la maison (cordonnier d'origine).
2 commerçants (1 marchand de cigares, ancien élève d'agriculture, avec vue changeante; 1 ancien cordier).
1 masseur (ancien cordier et plus tard brossier).
1 gérant d'un asile de femmes aveugles (vannier d'origine).
1 officier à « l'armée du salut ».
1 garçon à la vente des ouvrages d'aveugles à la Rue Royale (voyant maintenant, brossier d'origine).
1 professeur de « Sløjd » et imprimeur à l'Institut (cordonnier d'origine, ayant la vue très faible).
1 tricoteur à la machine et propriétaire de maison (cordier d'origine).
1 vivant de ses rentes (joueur d'harmonica, brossier d'origine).
2 tenanciers de café (1 cordier d'origine — l'autre ancien vannier et musicien, malade actuellement (1).
1 ouvrier en faïence à l'île de Bornholm et membre de l'orchestre du théâtre à Rønne comme joueur de flûte (brossier d'origine).
1 ouvrier (cordonnier d'origine, actuellement cireur de souliers et chauffeur de l'Institut, ayant la vue très faible).
1 joueur de piston (cordonnier également).

(1) Mort plus tard.

3 dans des asiles d'assistance publique (1 d'entre eux occupé au ménage, 1 maladif, 1 soignant le bétail).

1 dans une maison de fous (génie mathématique ayant étudié les mathématiques à l'école polytechnique — vannier d'origine).

1 sans gagne-pain, mais assisté par voie privée.

1 provisoirement à Flakkebjerg (établissement d'éducation de garçons difficiles), occupé à l'agriculture.

2 émigrés en Amérique, l'un d'eux propriétaire d'une ferme à Wisconsin (a loué les terres, mais fait lui-même tout le travail de ménage). Il a étudié dans une école haute américaine, lit lui-même plusieurs langues vivantes et mortes et possède une bibliotheque considérable. Il donne des leçons de musique [violon et mandoline], exécute des travaux en perles et tricotage et fait des hamacs, des brosses, des tapis etc. Il est célibataire et vit isolé; complètement aveugle). La situation de l'autre est inconnue (occupé tout d'abord chez un potier à l'île de Bornholm).

4 sans que nous ayons des renseignements de nouvelle date (1 cordier d'origine plus tard ouvrier et tresseur de paillassons, 1 cordier d'origine et joueur de violon, 1 habitant le Holstein, cordier d'origine, 1 brossier d'origine, plus tard ouvrier à l'atelier de la marine — de faible vue).

B. En ce qui concerne les anciennes élèves, nous pouvons les répartir dans les catégories suivantes :

10 occupées à la musique concurremment avec une autre occupation, savoir

4 organistes (dont 1 occupe en même temps un emploi assez considérable comme masseuse à Copenhague et dirige les chœurs à une église; une autre étant organiste est maintenant admise à l'asile des femmes aveugles, capables de travailler).

1 professeur de chant et cantatrice, également membre d'un chœur d'église (mariée).

1 membre du chœur du théâtre royal (à la vue faible).

4 membres de chœurs d'églises.

20 occupées à la brosserie en connexion avec un autre travail, dont

13 dans la famille,
4 admises à l'asile des femmes aveugles capables de travailler à Mariendalsvej.
1 faisant du massage, provisoirement occupée à l'atelier des aveugles de la Rue Royale.
1 est en Amérique; son occupation est inconnue.
1 admise autrefois à l'hôpital St. Jean.

14 font du tressage de paillassons dont

7 admises à l'asile des « femmes aveugles capables de travailler »,
1 occupée à l'atelier des aveugles de la Rue Royale.
6 dans la famille, occupées également à d'autres travaux.

74 essentiellement occupées d'ouvrages féminins dont

15 dans l'établissement du travail et d'assistance des femmes aveugles de la société : la chaîne.
10 dans la pension des femmes aveugles de Vejle,
3 dans la pension des femmes aveugles de Frederiksberg, nommée Bethsaida.
1 en Amérique.
44 dans la famille.

3 sont occupées à la fabrication des tapis dans la maison des aveugles de Mariendalsvej.

6 sont ou ont été institutrices; savoir

1 institutrice d'assistance à l'Institut où elle surveille également le vestiaire des enfants aveugles,
4 qui sont ou ont été institutrices d'enfants aveugles dans la famille,
1 qui a enseigné les enfants voyants de son beau-frère. Ici il convient d'ajouter l'institutrice décédée Mlle K. Poulsen ayant été institutrice pendant nombre d'années pour les

enfants aveugles de l'asile de la « chaîne », Mlle J. Jacobsen ayant pris part au service de la mission nationale actuellement institutrice et missionnaire à la campagne ainsi que Mlle K. Nielsen ayant préparé un-enfant aveugle estropié, et Mme A. Vraae ayant une pension d'enseignement pour des filles adultes aveugles à Aalborg; la masseuse aveugle, B. Jensen a enseigné un garçon aveugle de Paris.

Ajoutons encore *35*:

1 fille aveugle dirigeant une station de téléphone à l'île d'Amaque. Egalement joueuse d'orgue.
2 masseuses en dehors de celle qui est organiste.
7 aisées (1 d'elles a été admise à paiement double à l'asile des femmes aveugles de Mariendalsvej).
3 chez leurs parents (dont 1 ayant la main paralysée, employée comme conductrice des aveugles).
1 ayant formé une petite boulangerie (la même ayant été institutrice et ayant eu un commerce de tricotage et de brosses à Odense).
1 tenant à Aalborg un pensionnat de filles aveugles auxquelles elle donne des leçons d'ouvrages manuels, de brosserie etc.
1 servante (à la vue faible).
1 soignant des enfants chez une sage-femme.
1 gardemalade dans l'asile des femmes aveugles de la « chaîne » (à la vue faible).
1 incurable.
4 (en dehors de Mme Vraae) ayant épousé des hommes voyants.
8 ayant épousé des hommes aveugles (dans 5 cas les deux époux sont aveugles, dans 2 cas la femme voit un peu, dans 1 cas elle voit si bien qu'elle a pu être servante).
2 dans la pension de Mme Vraae (1 occupée surtout au ménage, 1 faible d'esprit, fille de parents aisés).
1 à la vue faible, aidant à soigner les enfants à l'école préparatoire.
1 occupée comme assistante de la garde-malade d'un hôpital.

Le nombre total des personnes sus-nommées s'élève à 357, savoir 195 hommes et 162 femmes.

Il convient d'ajouter que le nombre des élèves sortis dont j'ai appris la mort s'élève à 79, dont 51 hommes et 28 femmes, et que je n'ai pas mentionné ceux qui ont été renvoyés de bonne heure comme voyants, faibles d'esprit ou épileptiques et dont l'instruction n'a pas eu lieu à l'Institut.

Dans le nombre des aveugles nommés ici ne se trouvent pas ceux qui ont été externes. En dehors des anciens élèves et-y-a aussi un grand nombre d'aveugles travailleurs qui ont perdu la vue dans un age avancé.

Participation des aveugles dans le travail pour le bien des aveugles.

Dès qu'il fut question de l'instruction des aveugles, on s'efforça d'utiliser les aveugles eux-mêmes comme professeurs. Dans ce qui précède nous avons vu que cela s'est fait dès le début à l'Institution nationale de Paris. A d'autres instituts les aveugles, surtout les anciens élèves des instituts, ont servi plus ou moins comme professeurs hommes et femmes. Nous avons vu que cela s'est également pratiqué à l'Institut de Copenhague. Dans l'ancien Institut on s'est servi de répétiteurs aveugles et un professeur aveugle de musique suivait comme professeur d'orgue et de théorie de l'ancien au nouvel Institut. Lors de sa fondation on plaça 2 professeurs aveugles, et plus tard, une fille aveugle ayant fini son éducation à l'Institut est restée comme assistante de la première institutrice « mère adoptive » de l'Institut. Ensuite 2 anciens élèves ont servi comme professeurs d'accordage de piano. Quelques maîtres d'atelier ayant la vue faible ont trouvé ici une occupation; le même cas s'est produit pour l'imprimerie et pour l'enseignement de « Sløjd ».

Plus tard dans les ateliers fondés par la « société favorisant l'independance des aveugles » avec la vente des ouvrages des aveugles on s'est servi d'aveugles comme maîtres d'atelier et quelques aveugles adultes n'ayant été l'objet d'aucune éducation ont reçu ici l'instruction indispensable chez un des ouvriers aveugles.

Pendant bien des années beaucoup d'aveugles se sont adressés à l'Institut demandant l'autorisation d'apprendre un métier ou un travail manuel. Autrefois ils étaient admis gratuitement dans les ateliers ou chez les institutrices. Plus tard, le nombre des élèves de l'Institut augmentant et le nombre des demandes augmentant également plusieurs sujets furent admis chez le maître brossier dans son atelier privé, de sorte que ce furent surtout des femmes aveugles qui furent enseignées à l'Institut et quelques hommes aveugles désirant apprendre la vannerie.

Plus tard après qu'on eût perfectionné un nombre assez considérable d'ouvriers aveugles de sorte qu'on put choisir parmi eux et prendre ceux ayant les meilleures qualités pour être professeurs d'hommes adultes, il devint de règle que les hommes adultes perdant la vue et ayant besoin d'une occupation appropriée aux aveugles fussent admis chez d'anciens élèves de l'Institut. Ce procédé a bien réussi et un atelier jouant un rôle essentiel à ce sujet est le magasin de vannerie de C. Schultz à Fredericia.

Comme il arrive souvent qu'une fille aveugle est retenue dans sa famille après l'âge d'admission à l'Institut, on avait besoin d'un endroit où elles pussent être enseignées dans les ouvrages manuels ainsi qu'en lecture et écriture. Ce service fut fondé il y a quelques années à Aalborg où une ancienne élève de l'Institut appuyée par plusieurs dames de la ville fonda en 1887 un petit pensionnat recevant ces jeunes filles retardés ou d'autres se trouvant dans des cas difficiles. Plus tard elle épousa un homme voyant qui lui avait été d'un



grand secours pour le développement de son pensionnat. Elle a eu déjà 27 élèves parmi lesquelles se trouvait une fille aveugle et sourde; elle communiqua avec elle en lui écrivant dans la main et elle lui apprit à lire la lecture en relief.



Une ancienne élève de l'Institut, une fille aveugle, nommée A. C. Sørensen réussit à fonder en 1894 une pension pour des filles aveugles n'ayant pas de famille et renvoyées à l'assistance publique. Cette pension est maintenant à Vejle en Jutlande et elle s'est développée de manière à admettre 14 filles.

La société d'assistance de Vejle soutient cette œuvre d'une subvention de 400 Kr. Le pensionnat est une insti-

tution propriétaire recevant 500 Kr. par an de l'Etat et d'autres subventions. Elle est dirigée maintenant par l'époux de la dite fondatrice, aveugle comme elle, nommé Pode.

La participation de l'Institut aux efforts internationaux au profit des aveugles.

Au moment de mes voyages préparatifs en 1855 et 57 il n'y avait presqu'aucune communication entre les instituts d'aveugles des différents pays. Plus tard je suis devenu correspondant de plusieurs revues internationales. — En 1867 M. Keller et moi fondions la « revue scandinave » concernant les aveugles, sourds-muets et idiots dont j'ai parlé et appelé plus tard « revue scandinave de l'école des anormaux » qui fut publiée pendant 17 années; à la mort de Keller en 1884 je la fis cesser d'exister. Dans la dernière année de son existence fut publiée un supplément français nommé : « Les établissements d'instruction d'enfants anormaux dans les pays scandinaves ». Après un arrêt de plusieurs années, fut fondé en 1899 une nouvelle revue scandinave intitulée: « Nouvelle revue de l'école des anormaux » comprenant faibles d'esprit, aveugles et estropiés de la Scandinavie. Cette revue est subventionnée par les gouvernements danois, norvégien et suédois, et les articles sont payés.

L'Institut a participé avec succès aux congrès internationaux pour le bien des aveugles dont le premier s'est réuni en 1873 à Vienne et aux congrès scandinaves pour le bien des anormaux commençant en 1872 à Copenhague.

L'Institut a participé à plusieurs expositions et obtenu des diplômes et des médailles et autres documents commémoratifs.

L'Institut a été en vive correspondance avec bien des instituts d'aveugles de l'étranger et nous avons eu le plaisir

de voir chez nous un assez grand nombre de collègues, tandis que plusieurs des professeurs et des institutrices de notre institut ont eu l'occasion de visiter des instituts des autres pays.

Nous ajouterons ici qu'à l'exemple du Directeur Dr. Georgi à Dresde et d'autres on a publié une règle populaire pour les parents d'enfants aveugles et qu'à la suite d'une résolution du congrès de professeurs d'aveugles tenu à Dresde en 1876 on a repandu souvent des conseils concis sur le traitement de l'ophthalmie des nouveau-nés.

A l'étranger il se vend de la musique « Braille » imprimée ici. Dans les instituts d'aveugles en Norvège ont été employés également des livres danois en relief latin et en points saillants.

Propagande.

Tout en comprenant que pour améliorer le sort des aveugles il est nécessaire d'éveiller l'intérêt du public en le faisant comprendre l'utilité du travail des aveugles et les difficultés à surmonter, j'ai fait de temps en temps des conférences dans de différentes associations. De plus j'ai publié plusieurs articles de journaux.

L'Institut a publié chaque année un rapport officiel du directeur.

TABLE DES MATIÈRES.

